

binoche et giquello



VENDREDI 6 JUIN 2014

binoche et giquello

IMPORTANTES COLLECTIONS EUROPÉENNES

**ART AFRICAIN - ART OCÉANIEN
ART PRÉCOLOMBIEN - ART D'AMÉRIQUE DU NORD
BIJOUX DU MAROC**

VENTE LE VENDREDI 6 JUIN 2014 - 14H30

DROUOT SALLE 2

Exposition publique à l'Hôtel des Ventes
Le jeudi 5 juin de 11h à 18h et le matin de la vente de 11h à 12h
Tel. pendant l'exposition : 33 (0) 1 48 00 20 02

binoche et giquello

5, rue La Boétie - 75008 Paris - tél. 33 (0)1 47 70 48 00 - fax. 33 (0) 1 47 42 87 55

r.laxan@binocheetgiquello.com - www.binocheetgiquello.com

Jean-Claude Binoche - Alexandre Giquello - Commissaires-priseurs judiciaires

s.v.v. agrément n°2002 389

Commissaire-priseur habilité pour la vente : Alexandre Giquello



Mezcala Expertises :
Jacques Blazy et Quentin Blazy
259 Bd Raspail, 75014 Paris
T. 33 (0)6 07 12 46 39
mezcala.expertises@gmail.com
quentin.mezcala@gmail.com
Lots n°: 33 à 64

Bernard Dulon
10 rue Jacques Callot - 75006 Paris
T. 33 (0)1 43 25 25 00
info@dulonbernard.fr
Lots : 1 à 6

Emmanuelle Menuet
28 rue Vauthier - 92100 Boulogne
T. 33 (0)6 70 89 54 87
e.menuet@voila.fr
Lots : 7 à 32 et 65 à 145

Nous tenons à remercier Monsieur Anthony Meyer pour son aide précieuse

Les numéros de catalogue suivis de * seront vendus sans prix de réserve

ART AFRICAIN
ART OCÉANIEN



DE LA COLLECTION LOUIS-GEORGES LE LIDEC (1913-1986)

Administrateur-Maire de Brazzaville



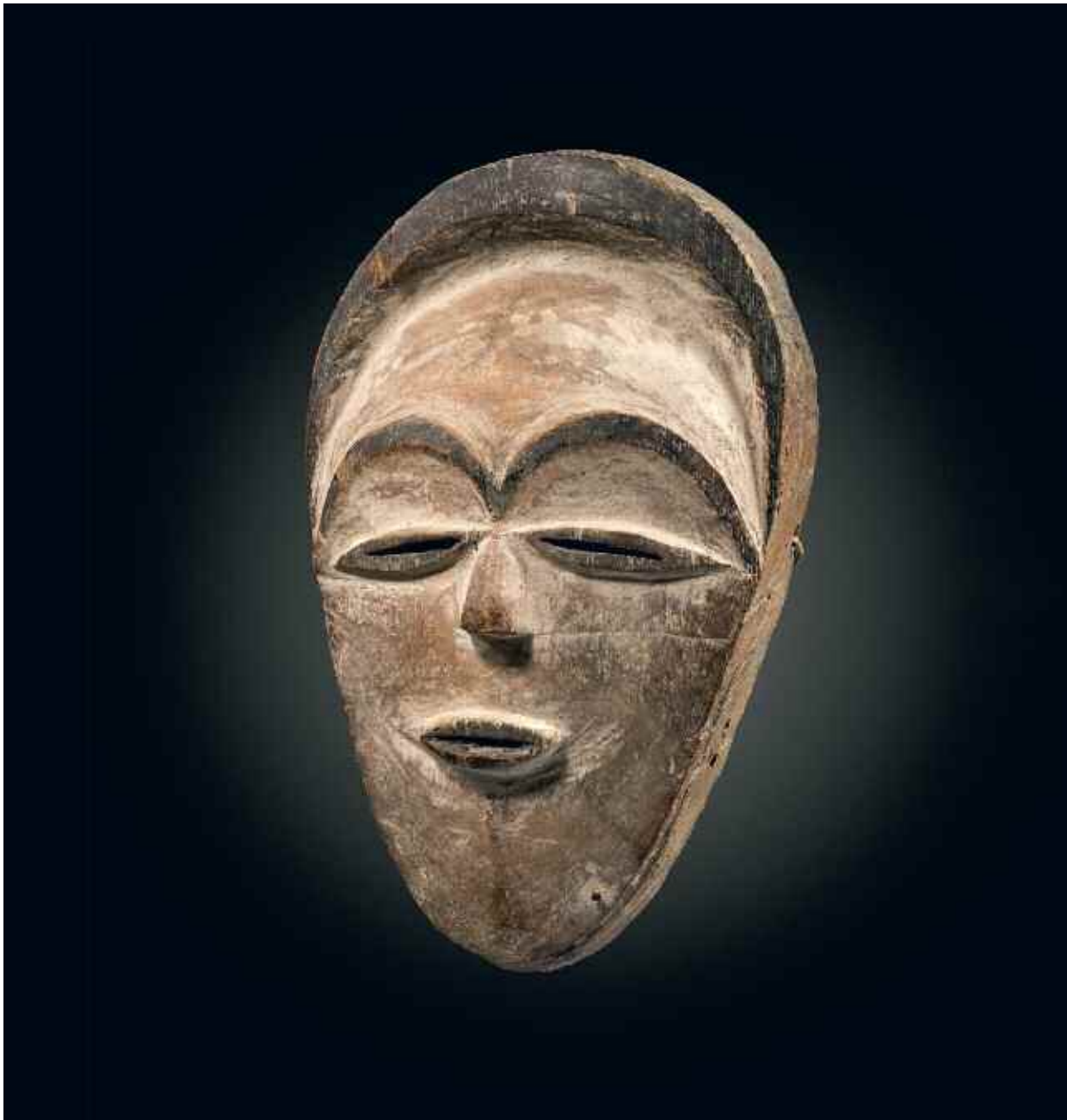
Louis-Georges LE LIDEC, né le 22 juin 1913 à Alfortville, est décédé le 6 octobre 1986 à Paris.

Licencié en droit et en lettres, diplômé de l'Institut d'ethnologie de la Faculté de Paris, il est breveté de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-mer en 1934. Il effectue son service militaire comme lieutenant au 23^e régiment d'infanterie coloniale à Toulon.

Il embarque à Bordeaux le 26 novembre 1935 pour être affecté, à Libreville, au secrétariat de l'Administrateur supérieur du Gabon. Nommé chef de subdivision de Koula-Moutou de 1936 à 1938, puis de Libreville en 1939, il est en 1940 chef de la subdivision de Minvoul, rattachée avec le Département du Woleu-Ntem au territoire du Cameroun par décret du Général de Larminat, chef du gouvernement de l'Afrique française libre. Chef de région de l'Ogouée-Ivindo en 1941, il est chef du département du Pool et Administrateur-Maire de Brazzaville en 1943. De 1947 à 1949, il est chef de subdivision de la Haute-Sangha à Berberati, territoire de l'Oubangui-Chari.

Rappelé à Paris à la Direction des affaires économiques du Ministère de la France d'Outre-Mer de 1950 à 1954, Louis-Georges LE LIDEC est nommé Chef de Région de l'Ogouée-Lolo à Koula-Moutou puis, de 1955 à 1960, Administrateur-Maire de Port-Gentil, Préfet de l'Ogouée-Maritime. Affecté de 1961 à 1964 à la tête du bureau des études législatives au Ministère à Paris, il quitte l'administration en 1964.

Louis-Georges LE LIDEC, Administrateur en chef de classe exceptionnelle des affaires d'outre-mer, était chevalier de la Légion d'Honneur, officier de l'Ordre national du Mérite, officier de l'Etoile équatoriale, titulaire de la Médaille coloniale avec agraphe Afrique française libre et de la médaille commémorative des services volontaires dans la France Libre.



1 MASQUE VOUVI

Gabon

Bois léger, kaolin

Ce masque est un bel et ancien exemplaire du style Vouvi dépouillé et très stylisé. Il montre une expression d'une grande sérénité. Son intérieur présente des traces de portage et de grande ancienneté.

Cette pièce a été offerte à l'administrateur Le Lidec dans un village Vouvi lors d'une mission en brousse.

H. 29 cm - L. 17 cm

8 000 / 12 000 €



2 SIÈGE TRIPODE MITSOGHO (?)

Gabon

Bois dur à patine d'usage, traces de polychromie

Il s'agit d'un rarissime exemplaire de fauteuil tripode que l'on retrouve dans toute la vallée du Haut Ogué, ce qui explique qu'une attribution stylistique précise soit difficile à faire sans renseignement quant à la collecte. Néanmoins, la partie supérieure est ornée d'un buste les bras collés au corps et surmonté d'une tête Janus dans le style classique et dépouillé de la région Tsogho.

L. 97 cm

5 000 / 8 000 €

Bibliographie :

Des sièges identiques mais non sculptés sont illustrés page 134 du catalogue d'exposition *Fluve Congo*, Musée de Quai Branly, Paris, du 22 juin au 3 octobre 2010.

Cadeau officiel offert à Louis-Georges LE LIDEC comme provenant de Savorgnan de Brazza.





DE LA COLLECTION
D'UN TRÈS GRAND AMATEUR

EXCEPTIONNEL MASQUE KWÉLÉ

3 MASQUE KWÉLÉ

Gabon-Congo

Bois à bichromie d'origine

Ancienne restauration visible des cornes

Une ancienne étiquette partiellement illisible indique : « Congo français, Basse Sangha, Tribu N... »

H. 40 cm



180 000 / 220 000 €

Provenance :

- Collection Félix Fénéon, Paris avant 1930
- Collection Vincent Korda
- Collection Henry Korda
- Collection privée

Publications :

Louis Perrois : *L'art des Bakwélé d'Afrique équatoriale*, Tribal Arts, Printemps 2001, fig.11, p. 87.

Bernard Dulon : *XXIII^e Biennale des Antiquaires*, Septembre 2006.





LES KWÉLÉ

Dans l'univers chaotique Kwélé, marqué par la mouvance du pouvoir politique et l'incessante rivalité des chefs de guerre, seuls les rites du *beete* pouvaient apparaître comme un facteur de cohésion sociale. Célébré sous l'égide des crânes ancestraux, ce culte permettait d'unir les forces spirituelles et occultes du groupe en vue de contrôler un événement ou bien d'en susciter une lecture acceptable. Les masques intervenaient alors, par catégories, lors de danses cérémonielles précises ou bien ornaient les murs de la case consacrée.

Parmi les quelque quatre-vingts masques Kwélé répertoriés à ce jour dans la littérature spécialisée, on compte moins d'une dizaine d'exemplaires anciens pouvant être attribués à une « première génération ». Généralement collectés avant les années 1930, en particulier par des administrateurs coloniaux tel Aristide Courtois, ils ont été fortement appréciés par les milieux avant-gardistes de l'époque et ont appartenu aux grandes collections d'alors, celles de Tristan Tzara, de Charles Lapicque, de Stéphane Chauvet, ou encore, comme pour notre exemplaire, à celle de l'écrivain et critique d'art Félix Fénéon.

Le masque de la collection Fénéon est dit à cornes enveloppantes. Il allie le monde des ancêtres et celui de la nature en montrant un visage humain encadré des cornes d'une grande antilope. Le visage en forme de cœur, traité dans le plus pur style Kwélé, est comme sublimé par l'ampleur des cornes dont le traitement à la petite gouge renforce la pureté et l'intelligence de son dessin.



LES ARTS LOINTAINS : SERONT-ILS ADMIS AU LOUVRE ?

Félix Fénéon in *Bulletin de la vie artistique*, 1920.



Portrait de Félix Fénéon, 1901
Maximilien Luce (C) RMN-Grand Palais
(musée d'Orsay)

Felix Fénéon (1861 - 1944)

Félix Fénéon est né en 1861 à Turin. De 1881 à 1884, il est rédacteur au Ministère de la guerre, où il est déjà remarqué pour la qualité et la précision de ses rapports. Son engagement auprès du mouvement anarchiste dès 1886 le fait collaborer à des journaux libertaires tels que l'Endehors et la Revue anarchiste. Accusé d'attentat contre un restaurant, il est acquitté au procès des Trente en 1894, soutenu par Mallarmé, Mirbeau et ridiculisant ses accusateurs avec sa répartie légendaire.

Il devient secrétaire de rédaction, puis rédacteur en chef de la Revue Blanche. Dreyfusard convaincu, journaliste au Figaro, puis au Matin (ses « Nouvelles en trois lignes » seront qualifiées par Apollinaire « d'immortelles »), il est remarqué pour son goût très sûr et la modernité de ses critiques d'art par la galerie Bernheim Jeune dont il devient le directeur artistique dès 1906 ; il y est chargé de repérer les futurs talents de la peinture. Cross, Signac, Marquet, Matisse, Luce, Van Dongen, puis les futuristes font partie de ces artistes qu'il soutient et auxquels il permet d'accéder à la notoriété. Il est aussi leur mécène, car très tôt il collectionne leurs tableaux. Grand amateur de Seurat, il fut son exécuteur testamentaire et a initié le catalogue de son œuvre.

C'est ce sens et ce goût de la modernité, ainsi que la fréquentation de ces artistes, d'Apollinaire, du poète symboliste et marchand Charles Viguier, de Léonce Rosenberg entre autres, qui l'amènent tout naturellement à collectionner les objets d'Art primitif et à militer pour la reconnaissance de cet art et son entrée dans les musées. Il publie en 1920 dans le Bulletin de la vie artistique, « Enquête sur les arts lointains ; seront-ils admis au Louvre ? » ; il y offre une tribune à une vingtaine de personnalités, ethnographes, collectionneurs, artistes, qui débattent de la pertinence de cette proposition.

Fidèle à son engagement pour la reconnaissance de l'art nègre, il participe à de nombreuses expositions en France et à l'étranger, en prêtant des pièces de sa collection.

Lors de la vente organisée par sa femme, en 1947 après son décès, cette collection sera entièrement révélée au public, ne comptant pas moins de 400 œuvres.

Son discernement a ouvert la voie à un autre regard sur les arts premiers.



Le peintre Vincent Korda à l'hôtel des Terrasses,
1930 Brassai (C) RMN-Grand Palais

Vincent Korda (1896 - 1979)

Né en Hongrie en 1896, Vincent KORDA a fréquenté l'Académie des Beaux-Arts de Budapest, puis celles de Vienne, Florence et Paris. Peintre prometteur, il est enrôlé par son frère, réalisateur Alexandre Korda pour l'aider et devient ainsi un des plus grands décorateurs de cinéma. Il a beaucoup collaboré avec ses frères (La vie privée d'Henri VIII), mais aussi Carol Reed (Le Troisième Homme), Michael Powel (Le voleur de Bagdad), Pagnol (Marius), Lubitsch etc. Le tournage des « Quatre plumes blanches » réalisé par son frère Zoltan, lui permettra de découvrir l'Afrique.

EXCEPTIONNEL MASQUE BOA

4 MASQUE, BOA

République Démocratique du Congo

Bois à bichromie d'origine

H. 32,5 cm

180 000 / 220 000 €

Provenance :

- Collecté par Arthur Joseph Fragnant en 1896
- Collection Charles Kinsbergen
- Collection Jacques Van Overstraeten
- Collection privée

Publications :

Herreman et Pétridis, *Face of the Spirits, Masks from the Zaïre Basin*, 1993, p. 216

Arts d'Afrique Noire, n° 88, hiver 1993, p. 48

Jacques Van Overstraeten, *Regards noirs et blancs*, 1999, p. 128

D. Beaulieux, *Belgium collects African Art*, 2000, p. 315

Rik Ceyssens, *The Bwa War Masks of the Middle Uele Region, a review. African Arts*, Winter 2007, fig. 4a and 4b.

Exposition :

Ethnografisch Museum Antwerpen, *Face of the Spirits*, 1993



LES MASQUES BOA

Le front du masque, haut et bombé, est composé par l'articulation de quartiers noirs et blancs, légèrement concaves et nervurés à leurs limites. Le tombé de la coiffe, en élégante ombrelle, vient rimer subtilement dans un plan sous-jacent avec le volume délicatement relevé des arcades sourcilières. La répétition des croissants des yeux et de la bouche édentée, définit un rictus d'une si grande violence, que l'artiste aurait pu aller trop loin dans cet aspect du sujet. Mais là encore, la subtilité règne : la géométrie du nez à cinq facettes, l'encadrement de la bouche et la disposition de la couleur éloignent le regard et lient la barbarie à un ensemble intelligent et sensible d'une maîtrise sculpturale et architecturale consommée.

Au sein du très court corpus des masques Boa anciens, l'exemplaire de la collection Van Overstraeten se distingue par une conception plastique magistrale, alliant une géométrie implacable à une sensibilité des plus exacerbées. La cruauté de son expression s'oppose point par point à la subtilité de sa construction. En cela il est un exemple des plus parfaits d'une certaine esthétique tribale classique.

Bien que devenus icônes de l'art du Congo, depuis l'exposition de William Rubin au MOMA *Primitivism in XX^e century Art*, les masques Bwa sont parmi les moins bien documentés du continent africain. Depuis le début du siècle dernier ils sont désignés comme « masques de guerre » bien que cette appellation soit désormais considérée comme impropre (Ceyssens, 2007). Notre exemplaire figure au nombre des rares masques Boa anciens - moins d'une dizaine répertoriés à ce jour - récoltés sur place dès la fin du XIX^{ème} siècle et montrant une parfaite unité stylistique, rare dans cette région de l'Uele.



Exposition Bruxelles-Tervuren en 1897





5 MASQUE, MAMBILA

Frontière Cameroun-Nigeria

Bois, polychromie d'origine (poudre de bois, kaolin)

H. 32 cm

Les Mambila sont établis sur la frontière entre le nord-ouest du Cameroun et le Nigeria. La forme de leur écriture artistique s'établit donc naturellement à la confluence des styles Bamum et de ceux de la Benue.

Ce rare masque, au visage expressionniste, montre les traits caractéristiques de l'ethnie : yeux pédonculés et immenses orbites. Il intervenait au cours de danses biennales consacrées à la fertilité des sols. Il figure au nombre des beaux exemplaires connus à ce jour, son état de conservation est exemplaire.

40 000 / 60 000 €

Provenance :

- Collection privée, acquis en 1981



6 MASQUE, BAOULÉ

Côte d'Ivoire

Bois à patine marron et d'usage, clous de traite, plaques de cuivre.

H. 35 cm

Les masques-portraits Baoulé montrent les mêmes qualités d'exécution et de rendu du détail qui caractérisent l'art statuaire de cette ethnie. Ils représentent des dignitaires ou personnages importants et dansent à la fin des spectacles profanes et de divertissements *mblo*, considérés par les baoulés comme « le grand art ».

Le sculpteur a ici imaginé une coiffe en forme de cornes de buffle, surmontant un visage aux traits classiques et réguliers. Le traitement raffiné du bandeau de la coiffe, l'ornementation de clous de traites et de plaques en cuivre sur les paupières sont autant d'indices du rôle social majeur de l'individu représenté.

50 000 / 60 000€

Provenance :

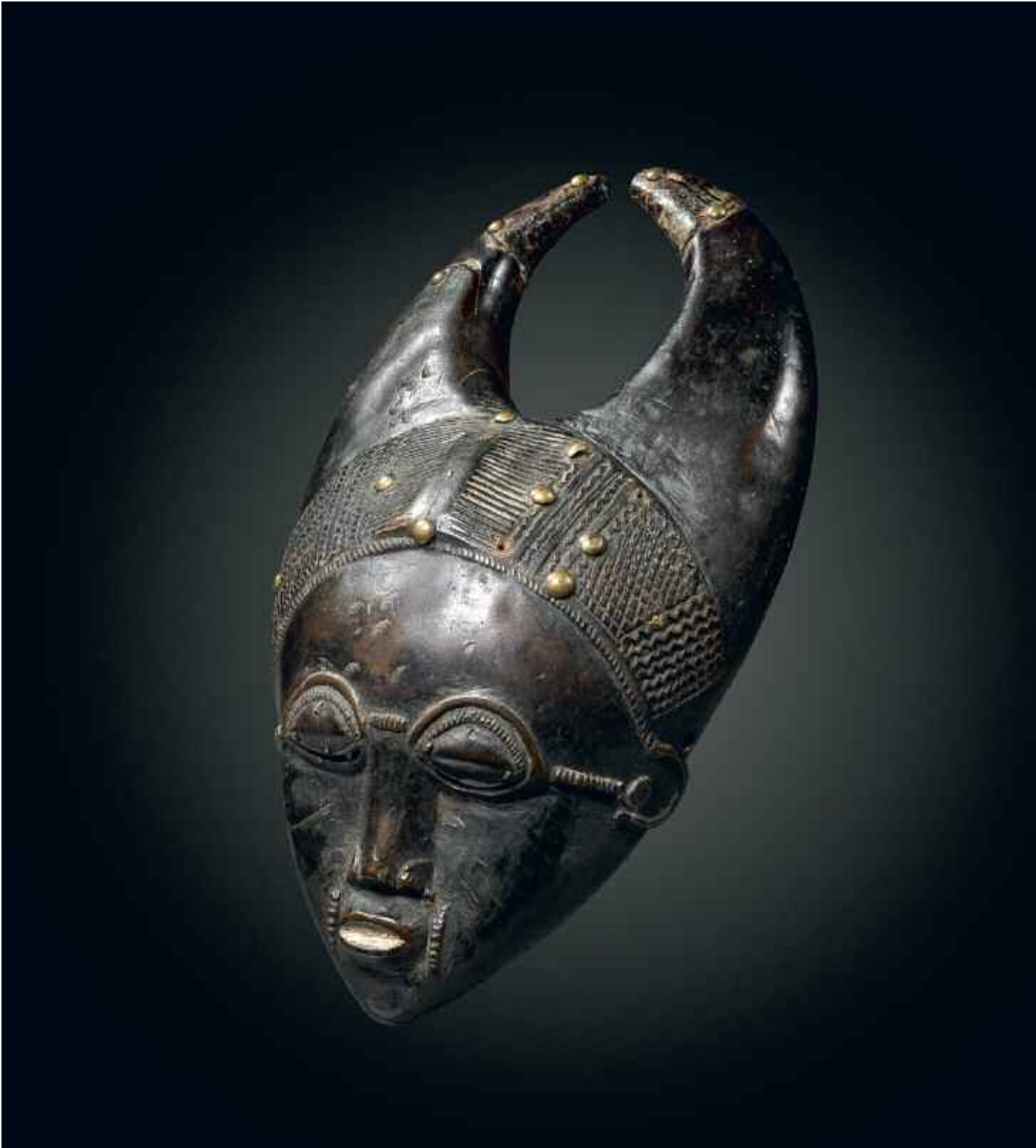
- Collection privée, acquis avant 1975

Publication :

Bouttiaux et Kouoh, *Geographics : a map of art practices in Africa*, 2010, fig. 168

Exposition :

Geographics : a map of art practices in Africa, Palais des Beaux-Arts, Bruxelles, 2010





7 SAGAIE DE PARADE

Kanak, Nouvelle Calédonie

Bois dur à patine brune brillante, pigments noirs

L. 244,5 cm - H. masquette : 6,3 cm

Exceptionnelle et rare sagaie Kanak sculptée dans un bois dur effilé, un masque en ronde-bosse se détachant significativement de la hampe. Caractéristique du style, ce-dernier est détaillé d'un nez puissant et regard en amande inscrits entre le front haut en calotte, et le menton effilé en une palette longue. L'ensemble, lu de profil, forme un croissant enserrant les détails du visage, dont les traits sont identiques aux grands masques de lignage. Délimitant cette unique aire ornementale, une série de lignes et motifs en zig-zag, la surface teintée d'un badigeon noir.

Se distinguant des sagaies de guerre, les lances de parade avaient des fonctions essentiellement cérémonielles. « Elles étaient portées et exhibées comme armes de prestige et circulaient comme dons dans les échanges coutumiers. (...) L'orientation constante du menton de la figure vers la pointe de la sagaie, c'est-à-dire vers le « receveur », (...) confirme que ces sagaies étaient destinées à être offertes ». In. *Kanak - L'art est une parole*, Musée du Quai Branly, Editions Actes Sud, Paris, 2003, pages 262-263

20 000 / 25 000 €

Provenance :

- Collectée en 1850 par le Colonel Philip Doyne Vigors, côte est de la Nouvelle-Calédonie
- Transmise par descendance familiale aux héritiers
- Vente Sotheby's, Paris, 14 décembre 2011, lot 98



8 MASSUE AKATARA

Ile de Rarotonga, Archipel des Iles Cook

Bois dur à patine brun foncé nuancé rouge brillante

L. 243 cm

La prise cylindrique se prolonge en une tête lancéolée, dont les échancrures raffinées et sculptées avec précision courent sur environ la moitié de cette puissante arme de combat.

Un sobre décor nervuré en délimite la région, et rappelle le motif retenu pour évoquer le regard sur les effigies de Rarotonga, notamment les Dieux-Bâtons. Ce détail privilégierait une attribution aux artistes de cette île, plutôt qu'à celle d'Atiu, à laquelle ont souvent été rattachés ces objets.

Rare dans le corpus des armes polynésiennes, les *akatara* comptent parmi les pièces les plus belles et les plus recherchées. Leur collecte systématique dès les années 1820, et sur une courte période, par les évangélistes de la London Missionary Society guidés par le Révérend John Williams, contrastant avec la destruction massive par le feu des idoles locales, aura alimenté les collections privées et les institutions très tôt au XIX^{ème} siècle.

Le parfait état de conservation de cette arme, sa patine lustrée, la taille régulière et élégante de sa pointe à l'aide d'un outil lithique, sont remarquables.

30 000 / 40 000 €

Provenance :

- Sotheby's, Paris, 14 décembre 2011, lot 92

Cf. *The Oldman Collection of Polynesian Artifacts*, W. O. Oldman, New Edition of Polynesian Society Memoir 15, Auckland, 2004, planche 30, 444d, pour un exemplaire très proche par l'effilement de la tête et par le motif ourlé sous cette dernière.



9 MASQUE *BUK* OU *KRAR*

Détroit de Torres, Golfe de Papouasie, Nouvelle-Guinée

Fin XVII^{ème} - Début XIX^{ème} siècle

Ecaille de tortue imbriquée ou tortue à écailles (*Eretmochelys imbricata*), fibres végétales

H. 19,5 cm

Présence d'une étiquette ancienne, sur laquelle se lit encore M.V.18 ; et d'une référence peinte en blanc, probablement 24011.

80 000 / 100 000 €

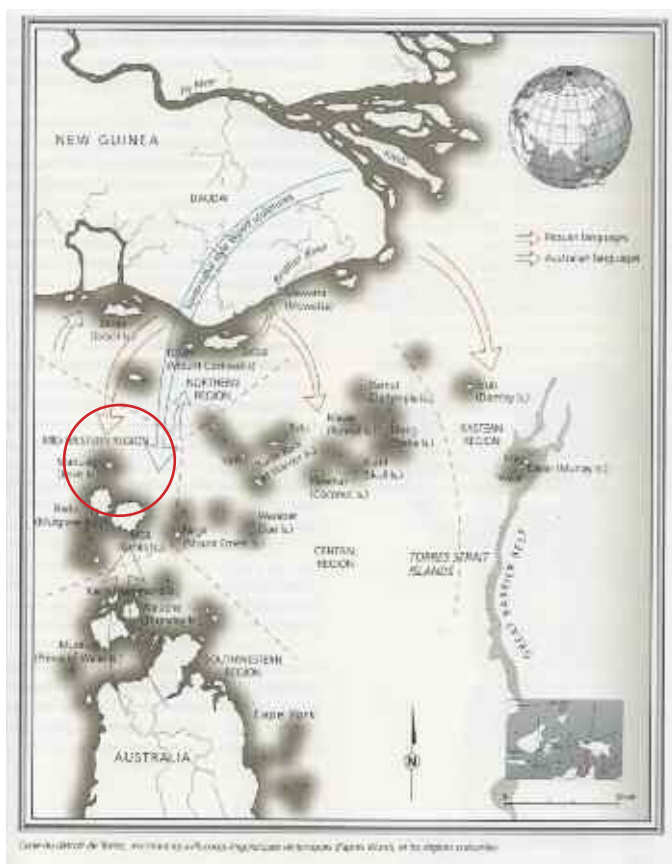
Provenance :

- Probable ancienne appartenance aux collections d'un musée européen
- Ancienne collection Julius et Josefa Carlebach, New York. Acquis entre 1954 et 1957
- Ancienne collection Zafira et Itzhak Shoher, Tel Aviv
- Sotheby's, New York, 11 mai 2012, lot 208

Bibliographie :

- *Torres Straits Sculpture - A study in Oceanic Primitive Art*, Douglas Ferrar Fraser, Garland Publishing Ltd., New York, 1978
- **Art du détroit de Torres dans les collections Barbier-Mueller*, Norman C. Abramovic, *Arts et Cultures* n° 3, 2002, Musée Barbier-Mueller, pages 220 à 243





Chapelet d'Iles essaimées entre la côte sud-est de la Nouvelle Guinée et la pointe nord de l'Australie, le Déroit de Torres doit son nom à l'explorateur espagnol qui y navigua en 1606, sans que cet archipel ne soit pourtant divulgué au reste du monde avant 1762.

Au milieu du XIX^{ème} siècle, se présentent plus massivement aux portes de ces îles marins militaires ou de commerce, et les seules véritables informations concernant les masques en écaïlle sont alors recueillies par le Révérend Samuel Mc Farlane au début des années 1870, qui publiera notamment en 1888 l'ouvrage *Among The Cannibals*. Il est le premier à collecter de manière systématique ces masques fragiles, qui seront mis en vente publique à Londres par la London Missionary Society en 1875, et dispersés alors essentiellement dans les collections publiques, telles celles des musées de Leipzig, Dresde et du British Museum de Londres. Un siècle plus tard, entre 1970 et 1985, le musée de Dresde décide de se défaire d'un certain nombre de ces inestimables trésors, alimentant alors plusieurs collections publiques européennes et américaines, mais également quelques rares mains privées.

Témoignage exceptionnel d'une culture profanée en moins de deux décennies, le masque de la collection Shoher est à rapprocher d'un exemplaire conservé au British Museum (inv. N°3397) et décrit comme originaire de l'île de Mabuiag, notamment par le traitement du regard en losanges étirés, le nez, lacunaire sur le masque britannique, ayant toutefois perduré sur le visage ici présenté.

Courant à la périphérie, les perforations suggèrent l'adjonction d'un matériel décoratif, probablement des pendeloques en écaïlle, coquillages ou/et plumes de casoar. La taille de l'œuvre permet en outre d'imaginer qu'elle était plaquée sur un masque de plus grandes dimensions, mêlant ainsi une représentation humaine à une figuration animale par exemple, l'ensemble se référant aux héros mythologiques et aux totems qui leurs étaient associés. Un important exemplaire conservé au musée Barbier-Mueller (Inv. 4244) présente ainsi un long masque à tête de crocodile ou monstre marin en métal de récupération, surmonté d'un visage sculpté en écaïlle de tortue.

La présence, en grand nombre dans les eaux du Déroit, de la tortue imbriquée (*Eretmochelys imbricata*) permet aux artisans locaux de développer cet art unique dans la culture de l'humanité. Ses écaïlles épaisses et larges recouvrant la dossière notamment, à l'image de tuiles sur un toit, pouvaient être coupées, ou amollies après avoir été chauffées, cette matière devenant le terrain d'expression des masques les plus beaux ou tout le moins, les plus élaborés du Déroit de Torres. Les collectes systématiques n'auront pas laissé le temps d'investiguer scientifiquement sur le contexte culturel d'exhibition de ces œuvres. Il n'est pas certain qu'elles n'aient été utilisées que lors de cérémonies sacrées ou religieuses.

La noblesse du traitement de l'écaïlle, ambrée par transparence, l'extrême rareté de cette œuvre pré-contact en mains privées dans un corpus réduit à quelques exemplaires disséminés à travers le monde ; l'aura, enfin, de ce type d'objets au sein des productions océaniques dont il est sans nul doute l'un des plus précieux fleurons, sont en tous points exceptionnels.





10 MASSUE *TOTOKIA* (?)

Iles Fidji

Bois dur à patine brune à brun rouge, fibres de coco tressées

L. 99 cm

Rare massue fidjienne dont le type est à rapprocher des massues « tête d'ananas » (pineapple club) ou *totokia*, au sommet hérissé de courts picots. Ici, la masse d'arme coudée se prolonge en une pointe menaçante, émergeant d'un motif évoquant le monde végétal. La prise tubulaire puissante est couverte de courts motifs zig-zagant réunis en une succession de registres. De fins bandeaux réalisés en fibres de coco tressées s'échelonnent à espaces réguliers, leur alliance avec la belle et ancienne patine brillante étant particulièrement séduisante.

20 000 / 30 000 €

Provenance :

- Kevin Conru, Bruxelles
- Collection privée, France
- Sotheby's, Paris, 5 décembre 2006, « Exceptionnelle Collection des îles Fidji », n° 7
- Collection privée
- Sotheby's, Paris, 14 décembre 2011, lot 90

Cf. *Polynesia, The Mark and Carolyn Blackburn Collection of Polynesian Art*, Adrienne L. Kaeppler, Honolulu, University of Hawai'i Press, 2010, page 236, n° 105 et 106, pour des exemplaires à pointe conique comme ici et datés du XVIII^{ème} siècle, mais à tête hérissée, qui autoriseraient à penser qu'une déclinaison du type ait eu lieu à travers les âges dans le corpus des *totokia*.



11 DIEU-BÂTON *ATUA RAKAU*

Ile de Rarotonga, Archipel des Iles Cook

Bois dur à patine brune brillante

L. 145,5 cm

150 000 / 200 000 €

Provenance :

- Collection privée, Suisse
- Anthony Ralph, Londres
- Collection privée, acquis en 1979
- Sotheby's, Paris, 14 décembre 2011, reproduit sous le lot 85

Exposition :

- Prêt de longue durée à l'Indianapolis Museum of Art, 27 octobre 1999 - 8 février 2011, inv. TR.9307/6

D'une formidable puissance, cette œuvre remarquable appartient au corpus extrêmement restreint des Dieux-Bâtons ou *atua rakau* de Rarotonga, aux Iles Cook. L'ensemble des pièces sculptées apparentées, connues ou reproduites au sein des collections privées et publiques, se limiterait à une trentaine d'exemplaires, parmi lesquels moins de vingt bâtons complets comme celui-ci sont, à ce jour, connus.

Trois sections distinctes composent l'oeuvre.

Une tête classique du style et de grande taille le domine, les yeux nervurés en plis successifs délimitant un regard en amande ; la partie basse dévolue au menton et aux lèvres taillées en lignes successives, inscrites de profil en un court motif en forme de palme. Les oreilles, incisées de part et d'autre du volume plein que seule la bouche déborde, s'inscrivent en un élément abstrait perpendiculaire à celui des yeux. L'ensemble du visage repose sur une forme triangulaire courbe, qui peut être comprise comme un bras aux nombreuses encoches longitudinales. Sculptées dans la stricte continuité de la ligne verticale joignant le front au menton, deux effigies en ronde-bosse. La première, orientée vers l'extérieur du bâton (ce qui en fait un personnage double dont le visage peut être lu des deux côtés), est décrite en posture assise, ou accroupie, bras et jambes repliés, et serait selon l'analyse d' Adrienne L. Kaeppler probablement féminine. Oldman notamment, consigne ce thème sur une œuvre apparentée comme le dessin d'une chauve-souris en raison de ses grandes « oreilles ». Lui tournant le dos, et reprenant donc le sens de lecture induit par le visage sommital, un second personnage, masculin cette fois, dont le sexe repose sur la hampe. Dans un second temps, le bâton est laissé vierge sur une longue aire, et sa surface plus étroite atteste, selon toute vraisemblance, la présence antérieure d'une enveloppante pièce de tapa retenue par des cordelettes végétales. Enfin, formant l'extrémité de l'objet, quatre personnages réunis deux à deux, les dernières effigies liées l'une à l'autre par une courte section verticale ajourée, l'ultime figure sculptée, de taille sensiblement plus importante, tendant un phallus surdimensionné et terminal.



Outre ce type d'objet complet, deux autres ensembles de Dieux-Bâtons ont été identifiés. L'un se compose de la seule section supérieure, tête imposante et sommitale, et corps ouvragé d'une multitude de personnages secondaires. Il semble que ce sous-groupe comporte à la fois des bâtons complets, et des sections d'œuvres, issues de pièces coupées. Le dernier type relevé réunit les extrémités inférieures de bâtons : phallus sculpté et personnages secondaires isolés ou par paire. Il est à peu près certain qu'il s'agit là du reliquat de bâtons complets tronçonnés par pudibonderie évangéliste.

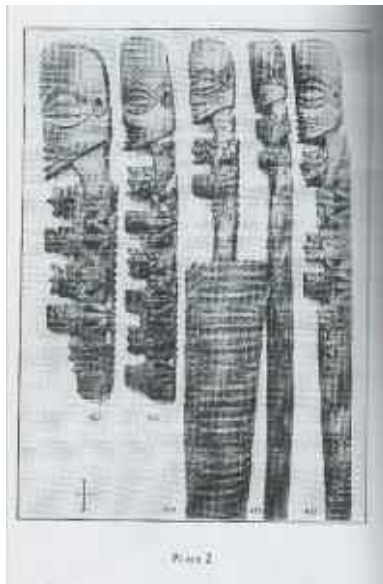
C'est à la fin du XVIII^{ème} siècle que les navigateurs européens – et notamment James Cook lors de ses second et troisième voyage (1772-1775 ; 1776-1780), au cours desquels il accosta sur l'île d'Atiu – explorent la Polynésie, et plus particulièrement Tahiti et les îles Australes. Les premiers contacts entre Occidentaux et insulaires auront lieu entre les mutins du *Bounty* en 1789, puis en 1814 avec l'équipage du *Cumberland*. En 1823 (ou 1827 selon les archives du British Museum), la London Missionary Society menée par le Révérend John Williams s'établit à Rarotonga. Des destructions massives et systématiques commencent alors en corolaire de la conversion généralisée des indigènes. Dans un zèle ravageur, les représentations des divinités locales, au panthéon desquelles figurent les Dieux-Bâtons, sont brisées puis jetées dans des feux destructeurs. Certaines œuvres mesuraient jusqu'à six mètres de haut, leurs têtes furent disloquées, envoyées en Angleterre pour preuve du paganisme local et en signe de succès évangéliste. Le caractère jugé trop fortement sexué de certaines statues de dieux polynésiens poussa les missionnaires à émasculer les effigies, dont quelques très uniques exemplaires auront gardé leur intégrité.

Les quelques rares *atua-rakau* ayant échappé à ces autodafés, seront expédiés à Londres par la London Missionary Society, dont probablement notre exemplaire. Le musée LMS prêta par la suite les Dieux-Bâtons au British Museum, pour les lui vendre en 1912.

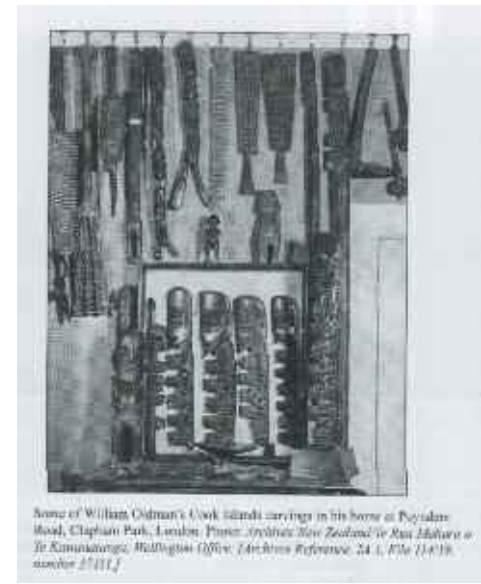
Autre source, celle liée à la collection du célèbre marchand d'art William Ockelford Oldman. Quelques rares notices dans ses publications précisent des acquisitions à « Betts », « Montagu » ou encore « Little ». Entretenant des liens privilégiés avec James Edge-Parrington ethnologue au British Museum, on sait que les deux hommes se partagèrent certaines œuvres de la London Missionary Society lors des différentes dispersions de la collection. Il est plus que probable que plusieurs pièces furent acquises par Oldman grâce à cette amitié. L'ensemble de sa collection sera vendu après la seconde guerre mondiale au gouvernement néo-zélandais, pour être dispersé dans les musées nationaux. Une photographie de vitrine et une planche reproduites ici, montrent le nombre important, dans un corpus aussi restreint, de Dieux-Bâtons dans cette célèbre collection. Le lot 435 planche 2 notamment, de dimensions comparables, est très proche stylistiquement de l'exemplaire qui nous intéresse. La confrontation avec un dessin de Parrington, édité au sein d'un recueil de croquis d'objets usuels polynésiens dans diverses collections est aussi signifiante. (Edge-Parrington, 1890 : Ser. 1, pl. 23, n°6)







William Oldman avec l'une de ses pièces favorites, un Dieu-Bâton de Rarotonga



Some of William Oldman's Cook Island carvings in his home at Peckham Road, Clapham Park, London. From: *Archives New Zealand Te Manatū Taonga* Te Kaitiaki Take Kōwhiri, Wellington (New Zealand Reference: 24.1, File 11A19, number 27111)

Stylistiquement, les Dieux-Bâtons traités en profil plat, doivent être rapprochés des effigies représentant les « dieux des pêcheurs », quant à eux en ronde-bosse. Une importante sculpture conservée au British Museum (AOA LMS 169) et collectée par la London Missionary Society, représente un personnage masculin de 69 cm de hauteur, figuré debout avec sur sa poitrine trois petites effigies, quatre autres sculptées deux à deux sur chaque bras. Une étiquette ancienne décrit la statue comme représentant le dieu de Rarotonga *Te Rongo* et ses trois fils. L'universitaire Peter Buck invalide cette attribution, l'analysant comme une confusion entre *Te Rongo* et *Rongo*, divinité de l'Ile Mangaia, appartenant également aux Iles Cook.

On a pu surtout suggérer que cette œuvre figurait le dieu créateur polynésien, *Tangaroa*.

La combinaison sur les Dieux-Bâtons d'éléments féminins et masculins permettrait en effet de les rapprocher de cette-dernière divinité. Les motifs secondaires traduiraient le rôle central de la généalogie, la continuité de la lignée, la force et le pouvoir accumulés par la succession générationnelle. Ainsi, l'alignement sous le visage principal de figures féminines et masculines, s'échelonnant à l'image de vertèbres sur une colonne, doit être lu comme une métaphore.

Corroborant ce rapprochement au dieu créateur *Tangaroa*, les plumes rouges et paillettes de nacre que l'on a pu retrouver à l'intérieur de l'enveloppe de tapa exceptionnellement conservée sur certains objets (cf. l'exemplaire du Otago Museum, Dunedin (050.041), collection Oldman 424), permettaient de réchauffer le *manava*, ou âme du dieu, ayant temporairement élu domicile dans le Bâton. La couleur rouge, intimement liée à la divinité, contribuerait à renforcer cette analyse.

Des comparaisons de style peuvent être faites avec les exemplaires conservés au Musée d'Israël (B09.0311), au British Museum (LMS.306-19/LMS 39 et OclMS.40), au Basel Mission Museum (NR.7 ou 1124) et dans les collections privées de Charles-Edouard Duflon et d'Alexandre Bernand.

Rare Dieu-Bâton complet d'un corpus réduit à quelques exemplaires disséminés à travers le monde, cet objet est un trésor rescapé des outrages historiques.

*Cf. *The Oldman Collection of Polynesian Artifacts*, W. O. Oldman, New Edition of Polynesian Society Memoir 15, Auckland, 2004, n° 424 planche 2 et 3, n° 435 planche 2

À DIVERS

12 HAMEÇON

Ile de Pâques

Premier quart du XX^{ème} siècle

Os de baleine

L. 9 cm

300 / 600 €*

Provenance :

- Ancienne collection Philippe Maizières

13 HAMEÇON

Ile de Pâques

Premier quart du XX^{ème} siècle

Os de baleine

L. 8,5 cm

300 / 600 €*

Provenance :

- Ancienne collection Philippe Maizières

14 HAMEÇON

Ile de Pâques

Pierre volcanique grise

H. 8,5 cm

300 / 600 €*

Provenance :

- Ancienne collection Philippe Maizières

15 BOÎTE À HAMEÇONS

Iles Tokelau, Nouvelle-Zélande

Bois à patine brune, petits accidents

D. 30 cm - H. 25,5 cm

Large boîte à couvercle de forme cylindrique, les prises percées pour l'insertion d'une corde. Formé de trois îles, l'archipel des Tokelau à mi-chemin entre Hawaï et la Nouvelle-Zélande, a essentiellement développé l'art du tatouage, de la fabrication de nattes, d'armes et parures, et de ces boîtes, nécessaires à la pêche.

1 000 / 2 000 €*

16 CALEBASSE DÉCORÉE

Hawaï, Polynésie

Calebasse, pigments noirs

D. 38 cm

Ornée d'un méticuleux décor parcourant toute sa surface.

200 / 400 €*



17 CASSE-TÊTE CÉRÉMONIEL OU *KOTIATE PARAOA*

Maori, Nouvelle Zélande

Fin XIX^{ème}-Premier quart du XX^{ème} siècle

Os marin de cétacé, petite restauration

L. 33 cm

Le corps plan épousant la forme caractéristique d'une palette, la prise sculptée, sur ses deux faces, d'une tête de *tiki* signifiée de profil. Réalisé à partir d'un os de mâchoire d'une baleine, ce type d'arme utilisé en combats rapprochés (d'avantage pour repousser l'ennemi que pour le terrasser), revêtait une grande symbolique sociale. Attestant du haut rang de son propriétaire, elle était exhibée sur les *marae*, lieu de cérémonies collectives.

14 000 / 16 000 €



COLLECTION ALPHONSE LONG

Pièces collectées par le Docteur Alphonse Long (1852-1923), médecin de première classe de la Marine Nationale et officier de la Légion d'Honneur, en poste dans le Pacifique Sud à la fin du XIX^{ème} siècle, et notamment aux Iles Marquises de 1882 à 1891.
Lots 18 à 24



18 PROBABLEMENT COUVERCLE DE PLAT À POPOÏ

Iles Marquises, Polynésie

Bois à patine brune

D. 21,5 cm

400 / 600 €

Provenance :

Acquis *in situ* par le Docteur Long entre 1882 et 1891

Couvercle hémisphérique gravé sur toute sa surface de motifs d'inspiration végétale, les délicates traces d'outils dévoilant la minutie du travail.

19 PROBABLE FRAGMENT DE MANCHE D'ÉVENTAIL

Iles Marquises, Polynésie

Bois dur à patine brune, anciens accidents et manques

L. 17 cm

800 / 1 000 €

Provenance :

Acquis *in situ* par le Docteur Long entre 1882 et 1891

Élément sculpté d'un *tiki* janus détaillé en coupes minutieuses et facetées dans un bois dur, les lignes sinueuses décorant les bustes variant d'une face à l'autre. Il repose sur deux *tiki* de taille plus petite décrites dos à dos, et variant notamment par l'attitude de leurs membres supérieurs. Fragmentaire, cet objet faisait probablement partie d'un éventail.



20 ORNEMENT DE COIFFURE OU *Ivi po'o*

Iles Marquises, Polynésie

Fin du XIX^{ème} siècle

Os marin à patine crème

L. 4,9 cm

Réalisé dans un os long, il est sculpté d'un *tiki* aux grands yeux caractéristiques du style et inscrits sous une arcade sourcilière souple, les oreilles ourlées. Le corps, proportionnellement court, et n'occupant que la moitié de la composition, est sculpté d'un dos puissant. Passé dans une mèche de cheveux, ces ornements étaient signes de pouvoir.

Provenance :

- Acquis *in situ* par le Docteur Long entre 1882 et 1891

1 500 / 1 800 €

21 ORNEMENT DE COIFFURE OU *Ivi po'o*

Iles Marquises, Polynésie

Fin du XIX^{ème} siècle

Os marin à patine crème brillante

L. 4 cm

Il est sculpté d'un *tiki* au visage occupant les trois-quarts de la composition, les détails affleurant délicatement de la surface lissée. Ce type de parure masculine était passé dans les deux mèches de cheveux conservées sur le crâne, par ailleurs rasé. Belle et ancienne patine.

1 500 / 1 800 €

Provenance :

- Acquis *in situ* par le Docteur Long entre 1882 et 1891

22 LOT DE DEUX ÉLÉMENTS DE PARURE EN DENTS DE COCHON SAUVAGE ET DE DEUX OUTILS

A. DENTS DE COCHONS SAUVAGES

Vanuatu, Nouvelle Calédonie (?)

Fin du XIX^{ème} siècle

D. 9 cm et 11 cm

Ces dents servant de parure, liées à l'accès à des grades de plus en plus élevés dans la communauté, revêtaient une forte symbolique locale.

B. LOT DE DEUX POINTES DENTELÉES EN OS

Vanuatu, Nouvelle Calédonie (?)

Fin du XIX^{ème} siècle

L. 15,5 cm et 17 cm

400 / 500 €

Provenance :

- Acquis *in situ* par le Docteur Long entre 1882 et 1891



23 PILON OU KE'A TUKI

Iles Marquises, Polynésie

Pierre grise

H. 17 cm

La prise gravée en son sommet.

600 / 800 €

Provenance :

- Acquis *in situ* par le Docteur Long entre 1882 et 1891

24 PILON OU KE'A TUKI

Iles Marquises, Polynésie

Pierre grise

H. 16,5 cm

La prise fuselée prolonge une base de section subcirculaire.

600 / 800 €

Provenance :

- Acquis *in situ* par le Docteur Long entre 1882 et 1891



25 PILON PENU

Iles Australes, Polynésie

Premier quart du XX^{ème} siècle

Corail blanc

H. 14 cm

La matière noble du corail est sculptée par abrasion en une base circulaire évasée et un manche et forme de "Y". Cet objet utilitaire incarne, par ses lignes simples, l'épure propre aux cultures polynésiennes. Oldman dans son *Illustrated catalogue of ethnographical specimens*, réédition de 1976, décrit ce type d'objet comme pilon à fruit à pain (lots 13 et 14, n° 84, vol. VII)

600 / 800 €*

26 PILON PENU

Iles de la Société, Polynésie

Roche basaltique

H. 18 cm

La base circulaire étirée en une prise sobre ornée d'une double gorge. En dépit de leur petite taille, une impression de monumentalité émane de ce type d'œuvre.

600 / 800 €*



27 PILON TAÏNO

Grandes Antilles

Madrépore

H. 16 cm

Pilon sculpté à la prise d'une tête humaine, aux détails signifiés sobrement en creux et pleins. Une saillie médiane sur le corps assure la bonne préhension de cet objet.

600 / 800 €*

Provenance :

- Ancienne collection Víctor Pepen Garrido de Higuey

28 PAGAIE CÉRÉMONIELLE

Ile Ra'ivavae, Archipel des Iles Australes
Bois à patine brune, accidents et manques,
traces de vernis

L. 90 cm

La pale foliacée prolonge un manche fin, le pommeau plat sculpté d'une frise de sept têtes de danseuses, motif traditionnel peut-être associé à des cultes de fertilité. Un riche décor caractéristique du style parcourt l'ensemble de l'objet, des motifs solaires et des ondulations apparaissant par ailleurs. Usage probable d'un vernis.

2 500 / 2 800 €

29 PAGAIE CÉRÉMONIELLE

Ile Ra'ivavae, Archipel des Iles Australes
Bois à patine brune à brun rouge, cassé-
recollé, petits manques, traces de vernis

L. 94,5 cm

La pale ornée de motifs solaires, le manche richement incisé de motifs triangulaires appelés *niho* ou « dents », le pommeau sculpté de huit têtes de danseuses aux regards amples, caractéristiques des Iles Australes. Souvent décrites comme des palettes de danse, il semblerait plus probable que ces œuvres, d'une grande qualité d'exécution, aient servi initialement comme une forme d'emblème de statut dans un contexte cérémoniel. La fascination qu'elles provoquèrent parmi les premiers colons en fit des objets d'exportation de premier choix, les artistes ayant systématiquement refusé l'emploi de lames de métal européennes, pour préférer l'usage du burin traditionnel, à pointe en dent de requin.

Cf. *Pagaies des îles australes - Motifs et analyse globale*, Rhys Richards, in. *Tribal Art*, n° 66, hiver 2012, pages 106 à 113.

2 500 / 2 800 €



28



29



30 MASSUE WAHAIKA

Maori, Nouvelle Zélande

Fin XIX^{ème}-Début XX^{ème} siècle

Bois dur à patine brune, coquillage *haliotis*, accidents et manque

L. 41 cm

Arme de combat rapproché, la prise sculptée d'une tête de *tiki*, la masse d'arme ouvragée, elle aussi, sur sa partie interne, d'une représentation de même type. De multiples incisions caractéristiques du style, couvrant les deux faces, décrivent un motif d'enroulement. Incrustation d'*haliotis* au regard, manque.

3 000 / 5 000 €

31 MASQUE, RÉGION DU BAS-SÉPIK

Papouasie, Nouvelle Guinée

Bois mi-dur, traces de chaux

L. 35 cm

Le visage anthropomorphe s'inscrit dans un ovale convexe étiré, le front haut traversé d'une longue saillie médiane. Les traits du visage sont caractéristiques du style : dans un loup en accent circonflexe inversé et creux, les yeux sont deux étirements ovales à paroi épaisse. Le nez en crochet présente des narines échancrées. La bouche est une fine encoche. Circonscrivant ce visage d'une belle noblesse, un fin bandeau en moyen relief. Des traces résiduelles de pigments apparaissent çà et là. Des percements d'attache courent à la périphérie de l'objet.

Présence d'une ancienne étiquette sur laquelle se devine le mot New York ; et d'un numéro d'inventaire en noir, 1345.

5 000 / 7 000 €



Provenance :

- Galerie Mathias Komor, New York (marchand de l'entre deux guerres)



32 CROCHET *YIPWON*

Fleuve Blackwater, région Sépik, Nouvelle Guinée

Bois tendre à patine ravinée

H. 253 cm

Grand personnage *Yipwon* dont le corps, hautement stylisé, est destiné à être vu de profil. Fichée sur une jambe unique, l'effigie est sculptée de deux fois quatre crochets se succédant autour d'un axe central dentelé, décrivant la cage thoracique. La tête inscrite entre deux crochets est une ronde-bosse aux traits schématisés caractéristiques du style, le front en visière, le nez aux ailes larges.

Ce type de sculpture représenterait un esprit de la chasse ou de la guerre, et servirait d'intercesseur auprès de divinités plus puissantes. Particulièrement stylisé, il figure parmi les plus spectaculaires de l'art développé dans l'aire du fleuve Sépik.

4 000 / 6 000 €*

Provenance :

- Ancienne collection Peter Hallinan

ART PRÉCOLOMBIEN



BEL ENSEMBLE DE COUPES ET D'OCARINAS (SIFFLETS) À DÉCOR PEINT

Culture Nariño-Carchi, frontière Colombie-Équateur
600 à 1500 après J.-C.

La région des hauts plateaux de Nariño forme un ensemble à cheval entre la Colombie et l'Équateur. Cet ensemble correspond à plusieurs chefferies représentées par diverses phases culturelles successives, rattachables au développement régional de la Sierra des Andes équatoriales (phases Capuli, Piartal et Tuza). Vivant sur les hauts plateaux de la cordillère, ces populations cultivaient le maïs et la pomme de terre. Elles avaient aussi un réseau de contact et d'échange avec les terres plus basses et donc plus chaudes des versants amazonien et pacifique, comme en témoignent divers objets « tropicaux » découverts dans les profondes tombes du haut plateau. La céramique de cette région se caractérise par des éléments d'iconographie particuliers : par exemple des singes, des cerfs, des oiseaux stylisés ainsi que d'étonnants décors géométriques ornent de grands récipients à eau ainsi qu'une multitude de coupes, dont les exemplaires ici présentés sont caractéristiques.

Provenance :
- Collection privée française.

33 COUPE

Belle coupe polychrome montée sur piédouche, à engobe noir et peinture blanc crème et rouge. Forme hémisphérique décorée de motifs géométriques. L'extérieur de la coupe est peint de motifs linéaires répétitifs

H. 8,3 cm – D. 22 cm 800 / 1 000 €

34 COUPE

Coupe hémisphérique montée sur piédouche à engobe blanc crème et brun foncé dont l'intérieur est divisé en quatre registres. Sur deux registres opposés, représentation de deux quadrupèdes stylisés. Les deux autres registres montrent une série d'oiseaux.

H. 10 cm – D. 19,7 cm 800 / 1 000 €

35 COUPE

Belle coupe polychrome montée sur piédouche, à engobe noir et peinture blanc crème et rouge. L'intérieur est divisé en neuf cases. Au centre, décor en étoile entouré de quatre motifs circulaires blanc crème et rouges.

Quatre des cases sont décorées de petites maisons. L'extérieur est orné de petites lignes parallèles blanc crème dont l'ensemble forme une hélice.

H. 9 cm – D. 22 cm 800 / 1 000 €

36 COUPE

Coupe hémisphérique montée sur piédouche, représentant sur fond blanc crème deux registres similaires se faisant face. Scène de chasse animale, montrant un félin disproportionné bondissant sur un groupe de cervidés. Sur l'un des registres, une femelle est accompagnée de l'un de ses petits.

H. 11 cm – D. 19,5 cm 800 / 1 000 €

37 COUPE

Coupe polychrome à engobe intérieur noir et peinture rouge et blanc crème. Forme hémisphérique. Autour d'un motif central en croix, succession de frises composées de points blanc crème et rouges et de plus grands motifs circulaires blanc crème. Ornementation extérieure sur fond noir pouvant évoquer une étoile.

H. 9 cm – D. 22 cm 800 / 1 000 €

43

36



38 COUPE

Très belle coupe hémisphérique à engobe blanc crème avec motifs ornementaux peints au trait rouge, représentant une suite de cervidés aux longs bois. Le fond de la coupe est orné d'un grand motif étoilé. Un triple liséré rouge souligne le pourtour intérieur de cette coupe. Très bon état.

H. 10 cm – D. 19 cm 800 / 1 000 €

39 COUPE

Coupe hémisphérique polychrome à engobe noir et peinture rouge et blanc crème. A l'intérieur, motif central représentant un disque rouge entouré de motifs linéaires répétitifs, motifs que l'on retrouve sur l'extérieur du récipient.

H. 11,5 cm – D. 20,8 cm 800 / 1 000 €

40 COUPE

Rare coupe hémisphérique polychrome montée sur piédouche, à engobe noir et peinture blanc crème et rouge. Elle est décorée de deux singes à queue enroulée, surplombant chacun un motif circulaire. L'extérieur de la coupe est peint d'un décor linéaire blanc crème sur fond noir.

H. 9 cm – D. 22 cm 800 / 1 000 €

41 COUPE

Belle coupe polychrome montée sur piédouche, à engobe noir et peinture blanc crème et rouge. Forme hémisphérique décorée de motifs géométriques irréguliers. L'extérieur de la coupe est très beau, décoré de chevrons noirs sur fond blanc crème ainsi que d'un motif formant une étoile de couleur rouge.

H. 9,3 cm – D. 20,7 cm 800 / 1 000 €

42 COUPE

Belle coupe de forme hémisphérique polychrome montée sur piédouche, à engobe noir et peinture blanc crème et rouge. Décor intérieur présentant de beaux motifs en forme de soleil ou de fleur, ainsi que deux escaliers stylisés symétriques. L'extérieur est orné de petites lignes parallèles blanc crème sur fond noir formant un motif étoilé.

H. 9 cm – D. 22 cm 800 / 1 000 €

43 COUPE

Coupe hémisphérique à engobe blanc crème et brun foncé. De part et d'autre d'une large bande décorée de motifs répétitifs apparaissent quatre oiseaux évoquant des vautours. L'ensemble de ce décor est cerclé en partie

supérieure d'un triple liséré brun foncé.

H. 11 cm – D. 20 cm 800 / 1 000 €

44 COUPE

Coupe hémisphérique à engobe noir et peinture rouge et blanc crème. Décor en forme d'étoile présentant des motifs circulaires répétitifs de couleur rouge, rayonnant du centre vers les extrémités, alternant avec des triangles de couleur blanc crème.

H. 10,5 cm – D. 20,5 cm 800 / 1 000 €

45 OCARINA

Sifflet funéraire en forme d'escargot marin dit *ocarina*, en céramique grise vernissée. Le corps du sifflet est décoré de motifs finement incisés. Une des extrémités supporte un singe en relief. Trou de suspension.

L. 16,5 cm 400 / 600 €

46 OCARINA

Escargot marin en céramique à engobe blanc crème et brun foncé, décoré d'un beau motif géométrique répétitif. Trou de suspension.

L. 22 cm 400 / 600 €

47 OCARINA

Ocarina en forme d'escargot en terre cuite à engobe blanc crème et rouge brique représentant deux félins stylisés se faisant face. Trou de suspension.

L. 15,8 cm 400 / 600 €

48 OCARINA

Sifflet funéraire en forme d'escargot marin dit *ocarina*, en céramique à engobe blanc crème et brun foncé à surface vernissée. Joli motif géométrique de points et de quadrillages. Trou de suspension.

L. 8 cm 400 / 600 €

49 OCARINA

Important *ocarina* en terre cuite à engobe brun foncé et blanc crème, présentant une série de motifs répétitifs finement incisés. Trou de suspension.

L. 16,3 cm 400 / 600 €

50 OCARINA

Rare *ocarina* en céramique à engobe gris-noir décoré de motifs géométriques gravés en léger creux. Un singe en relief apparaît agrippé à l'une des extrémités. Trou de suspension.

L. 13,6 cm 500 / 700 €

51 *OCARINA*

Sifflet funéraire en forme d'escargot marin dit *ocarina*, en céramique à engobe gris-brun décoré d'un motif géométrique souligné en léger creux, et orné en l'une de ses extrémités d'un singe en relief. Trou de suspension.

L. 15,1 cm

400 / 600 €

52 *OCARINA*

Très bel *ocarina* en forme d'escargot marin en céramique blanc crème et brun foncé à surface vernissée. Beau motif hélicoïdal répétitif, organisé en deux registres. Trou de suspension.

L. 7,8 cm

400 / 600 €

53 *OCARINA*

Ocarina en forme d'escargot en terre cuite à engobe blanc crème et rouge brique présentant un motif géométrique bichrome. Un singe est représenté en relief à l'une des extrémités, sa longue queue retombant à l'arrière. Trou de suspension.

L. 13,8 cm

400 / 600 €

54 *OCARINA*

Bel *ocarina* en céramique blanc crème et rouge brique représentant deux quadrupèdes face à face. Trou de suspension.

Usure de surface.

L. 16 cm

400 / 600 €

55 CONQUE À DÉCOR GRAVÉ

Culture Maya, Guatemala

Classique, 550 à 950 après J.- C.

Coquillage blanc à surface patinée et brillante. Certainement utilisé comme trompe d'appel ce coquillage est magnifiquement incisé dans un mouvement formant spirale, de singes aux longues queues, de motifs ornementaux et de bandes figurant des masques humains aux traits stylisés. Perforation permettant de suspendre l'instrument.

Bon état, petits éclats visibles.

L. 27,9 cm

3 000 / 4 000 €

Provenance :

- Vente Sotheby's New York, novembre 1997, page 109.





56 DIVINITÉ ANTHROPOMORPHE ASSISE

Culture Maya, Chajul, département du Quiché, Guatemala

Classique, 550 à 950 après J.- C.

Céramique brune avec restes de polychromie rouge, blanche et bleu turquoise. Élément de couvercle d'une urne funéraire surmontée d'une statuette de divinité. Coiffure élaborée se prolongeant par deux nattes plates fixées sur les épaules. Le collier et les disques d'oreilles sont représentés par pastillage. La divinité est assise, les jambes en tailleur et les mains posées sur les genoux.

Manques visibles. Usure de surface. Acc.

H. 23 cm – L. 16 cm

1 200 / 1 500 €

57 PETIT RÉCIPENT FUNÉRAIRE

Culture Maya, Nebaj, département du Quiché, Guatemala

Classique, 550 à 950 après J.- C.

Céramique brun clair avec restes de polychromie blanche et turquoise recouverts par endroits d'un important dépôt calcaire blanc. Divinité anthropomorphe, assise jambes relevées sur les flancs d'un cervidé (daim ?) aux pattes repliées. Grande tête en relief avec de nombreux motifs ornementaux pastillés. Bouche ovale à la dentition apparente, nez busqué aux narines dilatées, yeux globuleux entourés de volutes surmontés de paupières épaisses. La queue de l'animal servait de déversoir.

Manques. Acc. visibles. Usure de surface.

H. 34 cm – L. 25 cm

4 000 / 5 000 €



58 TÊTE DE DIGNITAIRE

Culture Maya, Guatemala

Classique, 650 à 950 après J.-C.

Stuc blanc avec restes de pigment rouge et bleu turquoise. Magnifique tête de prêtre ou de dignitaire au crâne fortement déformé vers l'arrière, montrant le nez et le front dans le même alignement. Joues pleines entourant une bouche fermée aux lèvres délicatement dessinées. Sur les côtés, boucles circulaires de couleur turquoise. Présence de chignons sur le sommet du crâne.

Manques. Usure de surface.

H. 22 cm – L. 21 cm

3 000 / 4 000 €

Provenance :

- Vente Sotheby's New York, novembre 1997.



59 HACHA

Culture Maya, Côte méridionale, Guatemala

Classique, 550 à 950 après J.-C.

Pierre volcanique sculptée en faible relief et de contour à peu près carré, figurant peut-être une tête de jaguar. Arcade sourcilière et mâchoire en léger relief. Perforation biconique à l'arrière du crâne du félin.

Bon état.

H. 19 cm – L. 16 cm

3 000 / 4 000 €

60 URNE FUNÉRAIRE

Culture Maya, Chajul, département du Quiché, Guatemala

Classique, 550 à 950 après J.-C.

Céramique polychrome. Grand récipient ovale monté sur piédouche (fracturé). Sur les flancs du récipient, dépouille de félin en haut relief à l'intérieur d'une gueule d'animal. La gueule du jaguar a la lèvre supérieure retroussée, montrant des crocs surmontés de deux gros yeux ronds. Sur les côtés, présence de deux anses circulaires à bords aplatis. Manques. Cassée-collée.

10 000 / 12 000 €

Bibliographie :

L'art des Mayas du Guatemala, Strasbourg, Nantes, Chambéry, Marseille, Bordeaux, 1967, 1968. N°125, une urne similaire.

61 GRANDE URNE FUNÉRAIRE

Culture Maya, département du Quiché, Guatemala

Classique, 550 à 950 après J.-C.

Céramique polychrome blanc crème, rouge brique, noire et bleu turquoise. Grand récipient en forme d'urne monté sur un pied évasé. Au centre du vase, tête de jaguar sculptée en haut relief prise à l'intérieur de la gueule d'un animal fantastique aux yeux circulaires entourés de lourdes paupières. Bordure plate.

Manques. Acc. visibles. Usure de surface.

H. 64 cm – D. 53 cm 8 000 / 10 000 €





62 GUERRIER TENANT SA TÊTE-TROPHÉE

Versant atlantique du Costa Rica

Début de la période VI, 1000 à 1200 après J.-C.

Basalte gris. Figure d'homme au modelé sobre, représenté dans une position hiératique. Il est nu, le sexe est figuré en relief. Le bras droit est levé et la main est refermée sur un élément cylindrique. Sous le bras gauche il porte une tête humaine coupée. Doigts et orteils sont figurés par des incisions. Il est vêtu d'une ceinture représentant des visages humains gravés en relief. Le visage du personnage montre une arcade sourcilière marquée sous laquelle sont gravés deux yeux aux paupières épaisses. Il possède un long nez aux ailes larges et une bouche droite aux lèvres charnues. Les oreilles sont rectangulaires. Sur le sommet du crâne, une petite aspérité. Le motif de la tête coupée est récurrent dans plusieurs anciennes cultures d'Amérique Latine. Usure de surface. Léger dépôt calcaire blanchâtre.

H. 107 cm - L. 50 cm

40 000 / 45 000 €





63

64

63 BEAU VASE CYLINDRIQUE

Culture Maya, région du Petén, Guatemala
Classique, 450 à 650 après J.- C.

Céramique à engobe blanc crème et peinture ornementale noire. Les flancs du récipient sont décorés de cercles noirs répétitifs. La bordure supérieure est peinte d'une séquence de glyphes cohérents délicatement dessinée. La surface est imprimée de traces de radicelles avec des usures de surface visibles, cassé collé.

H. 22 cm – D. 9 cm

2 000 / 2 500 €

64 VASE À DÉCOR PEINT

Culture Maya, région du Petén, Guatemala
Classique, 450 à 650 après J.- C.

Céramique polychrome à surface vernissée sur fond brun orangé. Trois personnages assis en tailleur vus de profil, le buste incliné en avant et les bras tendus dans des gestes très expressifs. Belles coiffures très élaborées faites de foulards noués et de plumes de *quetzal*. Deux nattes nouées retombent dans le dos de deux des personnages. Usure de surface. Acc.

H. 13 cm – D. 19 cm

2 000 / 2 500 €

ART D'AMÉRIQUE DU NORD





65 TÊTE DE HARPON INUIT (?)

Alaska, Etats-Unis

Thule, 1 200 à 1 800 après J.-C.

Ivoire de morse (*Odobenus rosmarus* ?) à patine claire

L. 23 cm

Probablement réalisé dans la défense d'un morse, ce type de pièce était utilisé lors de chasses à la baleine. Outil de chasse primordial dans la culture eskimo, le harpon comportait des pointes de tailles différentes en fonction de la proie chassée. Belle matière, la patine dite « de plage », due à l'érosion du vent et au lent lissage par l'environnement dans lequel l'objet était enfoui.

2 300 / 2 500 €

66 AMULETTE OKVIK

Détroit de Bering, Ile Saint Laurent, Alaska, Canada

Période Thule, circa 1 000 AD

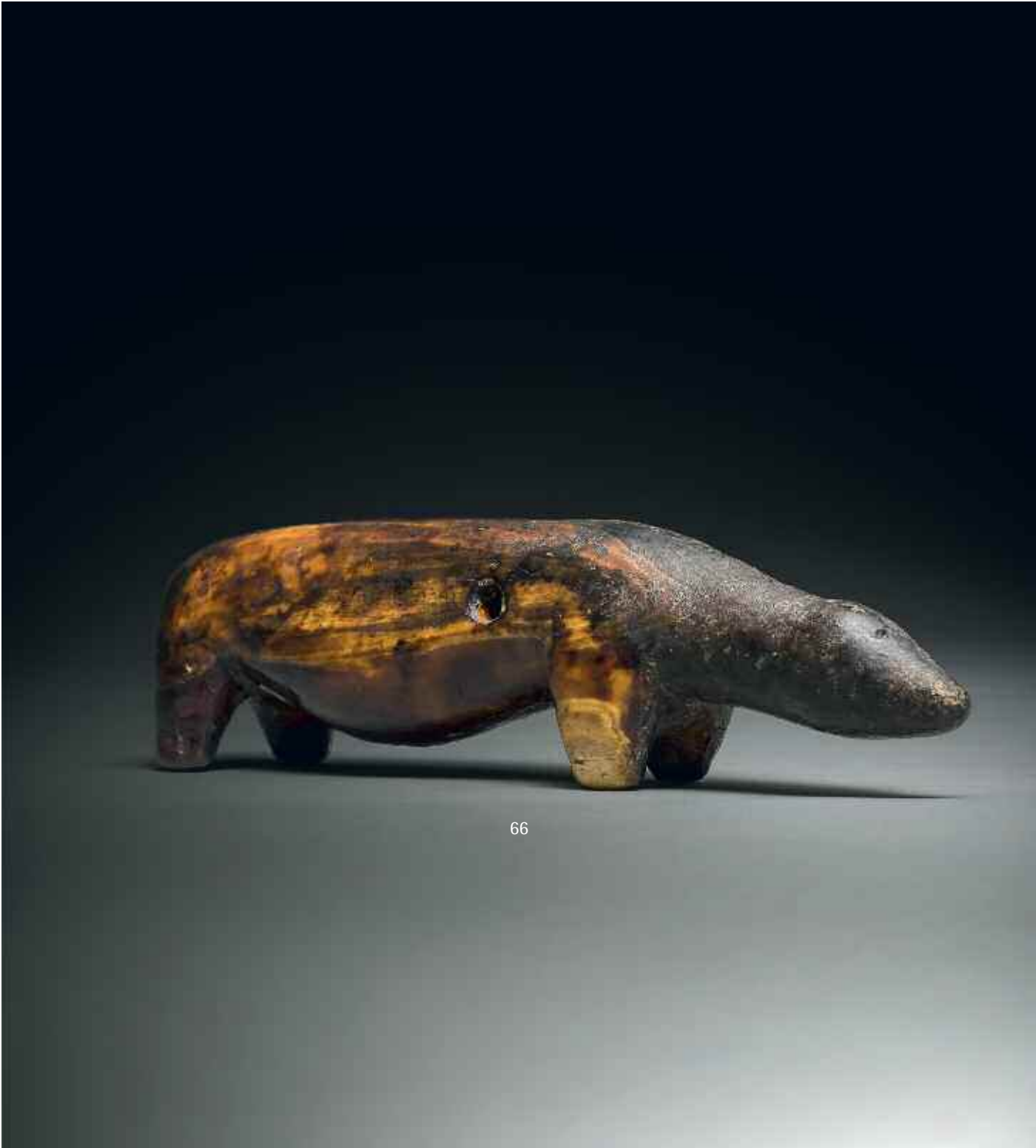
Ivoire de morse (*Odobenus rosmarus* ?) à patine miel à brun foncé

L. 15 cm

Représentation d'un ours reposant sur ses pattes, le cou étiré dans le prolongement du dos, la tête marquée au regard de deux sobres encoches. La patine de teintes chaudes variées est remarquable.

Le terme Okvik signifierait littéralement « le lieu où les morses viennent à terre », et se rapporte à un site sur l'Ile Saint Laurent où ont été exhumés des objets d'une grande ancienneté, conservés dans le permafrost.

15 000 / 18 000 €



66



67 MASQUE HAÏDA

Côte Nord-Ouest, Etats-Unis, Canada

Bois de cèdre, traces de pigments verts, rouge, blancs et noirs, laiton

H. 28 cm

Représentation d'un visage humain sculpté en bois de cèdre, les pommettes hautes, le regard creusé sous l'arcade profonde en motifs ourlés, centrés d'iris noircis et pupilles percées. Le nez droit à ailes larges surplombe une bouche amplement ouverte, deux plaques de laiton raccordées de part et d'autre du filtre nasal. Des pigments rouges pour les lèvres, verts pour les sourcils en larges arceaux, se lisent encore.

Ce type de masque était utilisé comme support lors de la transmission des grandes légendes fondatrices.

7 000 / 10 000 €

Provenance :

Collection Harada Fumihiko et Alin Avila



68 COIFFE

Indiens Nez-Percé, Plaines, Etats-Unis
1880-1900

Cuir, fourrure d'hermine, cornes de bison, perles de rocaille bleues et blanches, plumes d'aigle (*Aquila chrysaetos* ?), étoffe, laine rouge et noir, cotonnade, crin

L. 183 cm

Bonnet hémisphérique sur lequel sont fixées des fourrures d'hermine et deux cornes coupées dans leur longueur, ornées de floches en crin, liées l'une à l'autre par une cordelette de cuir. Au bandeau frontal brodé de perles bleues et blanches, sont rattachés des ornements de fourrure, de même nature que ceux du bonnet. La traine en lainage noir est parée de plumes d'aigle, fixées à l'aide de bandeaux de feutrine rouge. Le nombre de ces dernières correspond aux coups victorieux portés contre l'ennemi.

Belle ancienneté.

12 000 / 14 000 €

Provenance :

- Aquis en 1966 auprès de Ed. Green, conservateur du Musée de San Francisco
- Collection Mario Luraschi



70 HACHE DE GUERRE

Indiens des Plaines, Etats-Unis

Bois dur à patine brun rouge, fer, clous de tapissier

L. 45,5 cm

Présence d'une ancienne étiquette avec le chiffre 3.

800 / 1 000 €

69 COIFFE

Indiens Nez-Percé, Plaines, Etats-Unis

Premier quart du XX^{ème} siècle

Feutre, plumes d'aigle (*Aquila chrysaetos* ?), plumules, crin, hermine, cotonnade rouge, perles de rocaïlle de couleur bleu turquoise, bleu clair, rouge, jaune, rose, bouton en laiton

H. environ 49 cm

Coiffe de guerrier, le bonnet en feutre orné d'un bandeau frontal brodé de perles polychromes, des parures en fourrure d'hermine et bandes de coton retombant le long du visage. Des plumes et plumules, ligaturées dans des bandeaux de feutrine, sont raccordées à ce bonnet, des mèches de crin ornant le sommet des tectrices, l'ensemble composant une ample couronne. Une longue plume, et d'autres réunies en bouquets, sont fixées au centre du bonnet.

2 000 / 2 500 €





71 CALUMET

Indiens Sioux, Plaines, Etats-Unis

Vers 1860

Bois dur à patine brune, plumules, crin, clous de tapissier, *quill* polychrome, catlinite, plomb

L. 109,5 cm

Le tuyau en bois dur à patine brune brillante orné de clous de tapissier et de *quill* polychrome, le fourneau en forme de « L » en catlinite incrustée de plomb.

12 000 / 14 000 €

Provenance :

- Collection Walter Banko
- Collection Mario Luraschi





72 PORTAIT DE CHEF INDIEN

Ecole de Taos, Nouveau Mexique

Fin du XIX^{ème} siècle

Huile sur toile

L. 61 cm – L. 46 cm

1 500 / 1 800 €

73 DAGUE CREE BLACKFOOT (?)

Etats-Unis

Fin du XIX^{ème} siècle

Acier, corne, métal, daim ; *quill* polychrome, cônes de fer
L. 34 cm

La lame d'importation européenne s'enchâsse dans un manche particulièrement ouvragé, orné notamment de tête de buffles. Le fourreau en daim orné de *quill* est rapporté. Belle ancienneté de l'ensemble.

1 800 / 2 500 €

Provenance :

- Collection Harada Fumihiko et Alin Avila



74 DAGUE CREE BLACKFOOT (?)

Etats-Unis

Fin du XIX^{ème} siècle

Acier, corne, nacre, argent, ivoire ; daim, *quill* polychrome pour le fourreau

L. 39 cm

La prise en corne ornée de pastilles de nacre, argent et ivoire, retient une lame d'origine européenne. L'acier, forgé à Sheffield pour la Hudson's Bay Company au XIX^{ème} siècle, servait lors des échanges avec les Indiens qui le négociait contre des fourrures.

Un exemplaire très proche figure dans les collections du British Museum (inventaire : AOA 1949. Am22. 134.a,b).

Le fourreau en daim orné de *quill* est rapporté. Belle ancienneté de l'ensemble.

Cf. Native American Weapons, Colin F. Taylor, University of Oklahoma Press, Salamander Books, 2001, page 53

1 800 / 2 500 €

Provenance :

- Collection Harada Fumihiko et Alin Avila

ART D'ASIE





75 PARTIE BASSE D'UNE CUIRASSE DE GUERRIER

Népal

Cuir

H. 65 cm

Elément de cuirasse constitué d'épais bandeaux de cuir réunis en huit registres successifs, liés les uns aux autres par de fines lianes de cuir. L'ensemble protégeant les membres inférieurs. Belle ancienneté. Rare.

2 000 / 4 000 €

Provenance :

- Collection Harada Fumihiko et Alin Avila

76 BOUCLIER CÉRÉMONIEL *KAHEL*

Katu, Laos, Vietnam

Bois laqué, bambou, bois et fer

D. 61 cm

Large disque orné d'un motif solaire, la prise au revers réalisée en bambou. (acc.)

Cf. Asie du Sud-Est, Galerie Schoffel-Valluet, Paris, 2010, n° 8, page pour un exemplaire apparenté

1 500 / 2 000 €

Provenance :

- Collection Harada Fumihiko et Alin Avila

77 *HAMPATONG DAYAK*

Kalimantan, Bornéo

Bois dur à patine ravinée, tesselles de céramique
H. 91,5 cm

Représentation sculptée anthropomorphe, le personnage tenant un animal entre ses jambes, son buste cambré formant une saillie abdominale. La tête expressive ouvre grand des yeux incrustés de tesselles de porcelaine, la bouche dentée est en outre armée de deux paires de crocs menaçants. L'exposition extérieure a raviné le bois dur dans lequel cette effigie a été sculptée.

5 500 / 7 000 €

Provenance :

- Ancienne collection Goldman selon la transmission orale



BIJOUX DU MAROC
COLLECTION DANIEL FAUCHON

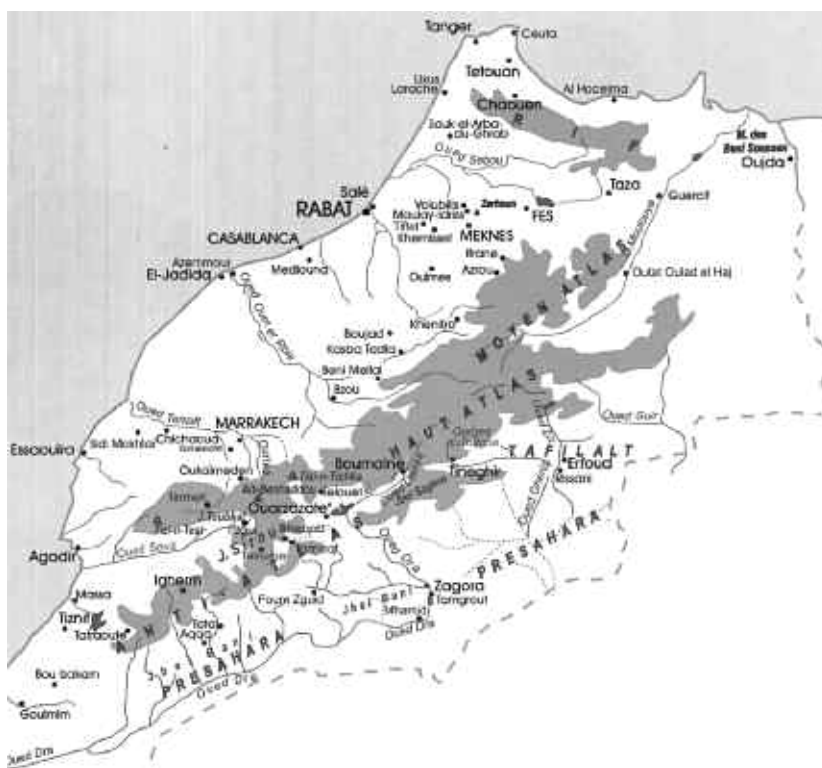


Les femmes portent leurs bijoux dans la vie quotidienne et même dans les lourds travaux des champs. Mais ce n'est que dans des circonstances particulières, quelques fois par an, que les femmes se parent de leur trousseau complet. Ces grandes circonstances sont les mariages, les moussem (fêtes de la moisson) et les fêtes communautaires auxquelles tout le village participe par la danse et où l'unité de la tribu est soulignée par le costume et les bijoux. Chaque femme arbore alors son plus beau frontal, ses colliers d'ambre et de corail les plus coûteux, ses boucles d'oreilles les plus impressionnantes, ses fibules les plus lourdes et les plus grandes, et montre des bras couverts de bracelets et ses mains couvertes de bagues.

Extrait de l'article d'Ivo Grammet, in *Splendeurs du Maroc*, page 215

Avant de s'enthousiasmer pour les bijoux traditionnels du Sud marocain, Daniel Fauchon s'est passionné pour un peuple, et pour un pays aux multiples facettes. Echelonnée sur plus de dix années et quelques dizaines de milliers de kilomètres parcourus à la rencontre de celui qu'il désigne comme « l'ami marocain », la quête de cet amateur curieux nous permet aujourd'hui de présenter des parures complètes d'une grande et rare qualité.

Daniel Fauchon est l'auteur de l'ouvrage *Sur la piste des bijoux du Maroc*.



Bibliographie :

Splendeurs du Maroc, Musée royal de l'Afrique central, Tervuren, Editions Plume, Paris, 1998
 Daniel Fauchon, *Sur la piste des bijoux du Maroc*, Editions Ibis Press, Paris, 2011
 Souné Prolongeau-Wade, *Voyage au Pays des fibules*, Editions du Regard, Paris, 2008
 Jacques et Marie-Rose Rabaté, *Bijoux du Maroc - Du Haut Atlas à la vallée du Draa*, Editions Edisud/Le Fennec, Aix-en-Provence, 1996
 Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg, *Bijoux du Maroc - Du Haut Atlas à la Méditerranée*, Editions Edisud, Aix-en-Provence, 1999
 Meriem Othmani, Tizerzaï, *La fibule au Maroc*, Edition Sicopa, Milan, 1987



78 TROIS PAIRES DE FIBULES

Aït Atta, Haut-Atlas / Anti-Atlas

Argent moulé

Dim. 12 x 6,5 cm – 11,5 x 6,5 cm et 10,5 x 6 cm

Poids : 164 gr – 111 gr et 100 gr environ

Variante de fibules en argent portées par les Aït Atta.

800 / 1 000 €

79 ENSEMBLE DE BRACELETS

Région Tafraout, Mhamid, Bani

Argent et émaux

D. intérieur 6 cm – 5,2 cm – 5 cm et 5,2 cm

Poids : 90 gr – 114 gr – 233 gr et 91 gr environ

1-Très ancien et beau bracelet creux, plan convexe, en

argent imitant le nielle, émaux jaunes et verts. (région Tafraout). La finesse et la qualité des ornements sont à souligner.

2-Rare paire de bracelets à charnière de la région de Mhamid, portés jadis par les femmes Arib descendant des Maqil, grands nomades sahariens. Etroits et massifs, ces bracelets ciselés sont recouverts de rivets ronds à têtes pyramidales très finement travaillées. (Pré-Sahara)

3-Paire de bracelets creux, plans convexes, à charnières. Ils sont rehaussés de plaques rivetées de grenailles et de gros rivets à têtes rondes et carrées en partie ciselés. (Pré-Sahara)

4-Très ancien bracelet plan convexe au pourtour filigrané, rehaussé de plaques moulées aux rivets à grosses têtes pyramidales. (Bani / pré-Sahara)

1 000 / 1 200 €



80 ENSEMBLE DE QUATRE ÉLÉMENTS

Tiznit-Taфраout, Anti-Atlas Occidental

Argent ciselé, gravé, émaux cloisonnés verts et jaunes, cabochon de verre rouge, pièces de monnaie en argent.

1-Importante parure pectorale composée d'une paire de fibules dite de Tiznit ou tizerzaï, en argent ciselées rivetées de coupoles émaillées vert et jaune. L'ardillon gravé est rehaussé d'une plaque émaillée. Cabochons de verre rouge. Bien que d'un type relativement courant par le passé dans l'Anti-Atlas Occidental, ces fibules de très belle qualité sont d'une extrême rareté.

L. totale 110 cm – l. fibules 28 cm – l. chaîne 18,5 cm – Poids : 930 gr environ

2-Bracelet à charnière en argent ou *tanbelt*, rehaussé d'appliques cloutées émaillées vert et jaune.

D. interne 5,3 cm – Poids : 105 gr environ

3-Paire de bracelets à décor émaillé vert et jaune, les

appliques maintenues par des rivets à tête volumineuse taillée à pans.

D. interne 5,8 cm – Poids : 143 gr environ

4-Parure de tête composée d'un ensemble de chaînettes en argent, reliant trois crochets émaillés vert et jaune, et une petite plaque carrée de même nature, et pendant cruciforme orné d'émaux similaires. Pièces d'argent et pendeloques. L. 50 cm – Poids : 77 gr environ

3 500 / 4 000 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 28,29, 34

Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg, 1999, p. 59

Publication : Daniel Fauchon, p. 127





81 PAIRE DE FIBULES

Anti Atlas Occidental et Tiznit – Tafraout

Argent, émaux cloisonnés et verroterie

Dim. 24 x 16,5 cm

Poids : 350 gr environ

Paire de fibules ornées de quatre coupoles hémisphériques rehaussées d'émaux cloisonnés jaunes et verts. L'anneau ciselé comporte en ses extrémités deux cabochons de verre. Belle ancienneté.

450 / 500 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 127

82 PAIRE DE FIBULES

Anti Atlas Occidental et Tiznit – Tafraout

Argent, émaux cloisonnés, nielle, verroterie et cire rouge

Dim. 29 x 19 cm

Poids : 460 gr environ

Cette belle paire de fibules ou tizerzaï, en argent ciselé, gravé, piqué et riveté de coupoles émaillées vert et jaune est l'exemple type de fibule dite de Tiznit. Notre modèle est orné de motifs symbolisant l'eau, source de vie et de la tête dite de bélier, élément reproducteur. Trois coupoles hémisphériques sont rehaussées d'émaux cloisonnés



jaunes et verts. Au centre est agrafé un cône émaillé jaune et vert. L'anneau ciselé comporte en ses extrémités deux cabochons de verre. Belle ancienneté.

700 / 900 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 127

83 COLLIER

Aït Bou Guemmez, Haut Atlas central

Ambre, argent, cuivre et laine

L. 77 cm

Poids : 400 gr environ

Ce rare et impressionnant collier monté sur deux rangs est la parfaite illustration de l'ingéniosité qu'avaient les berbères pour recycler de nobles matériaux, ayant eu une vie antérieure, en somptueuses parures. Ici les perles d'ambre avec leur cœur serti d'une collerette de cuivre, proviennent vraisemblablement d'une ancienne parure mauritanienne. Les pièces de monnaies en argent décorées de rivets à têtes rondes ont, à ne pas en douter, servi à de nombreuses négociations avant de se retrouver rivetées dans ce collier.

2 800 / 3 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 130



84 TROIS PAIRES DE FIBULES

Aït Atta, Taouz et M'semrir

Argent moulé

Dim. 12,5 x 7 cm – 11,5 x 7 cm et 12 x 5,5 cm

Poids : 133 gr – 132 gr – 115 gr environ

Variantes de fibules en argent portées par les Aït Atta dont une, très particulière des femmes Aït Khebbache de Taouz. Dans cette paire de fibules, le cœur ne représente pas une amande mais l'œil du chat faisant référence à deux symboles dans la tradition musulmane. Le chat posséderait la Baraka et serait doté de pouvoirs magiques. Associé au serpent, il fait référence à la fécondité. Dans les excroissances du corps, l'on retrouve le motif de la patte du chacal.

800 / 1 000 €

85 PAIRE DE FIBULES

Aït Mrao, Haut Atlas central

Argent

Dim. 19 x 89 cm

Poids : 340 gr environ

Cette très belle et ancienne paire de fibules moulées, au décor ajouré reprend le symbole de l'amande associé à la tortue. Sur le trapèze plané l'on souligne la représentation de la terre.

650 / 700 €

86 EPINGLE DE TÊTE ET PLAQUE LUBA

Ahl Dadès, vallée du Dadès et Tafilalet

Argent

Dim. 13 x 5 cm et 20,5 x 7,3 cm

Poids : 36 et 47 gr environ

1-Bijou de tête porté par les femmes Ahl Dadès. Il s'attachait sur les foulards et les bandeaux

qui ceignaient la tête. Ici, l'ardillon est fixé sur la pointe du triangle et non sur sa base comme pour les autres fibules, ce qui en fait sa particularité.

2-Fibule-pièce de 1310 ère de l'hégire au sceau de Salomon supportant une grande plaque pectorale ou Luba finement ciselée au burin. Les principaux motifs sont la main, le chiffre protecteur 5, le serpent que l'on identifie à Lilith, première femme d'Adam et le cheval. Il est symbole de fécondité. Le verso est ciselé du fragment d'une sourate.

800 / 1 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 117



87 PECTORAL

Aît Morrhad, Haut Ghéris

Corail, argent, bouton européen et fil de coton

Dim. 38 cm

Poids : 173 gr environ

Exceptionnel pectoral porté jadis par les femmes du haut Ghéris. Il est composé de cinq rangs de corail, deux cônes et trente-trois piécettes d'argent. En son centre, une colombe.

900 / 1 000 €

Publication : Daniel Fauchon, couverture et p. 101

88 COLLIER À DEUX RANGS

Ahl Massa, Côte Atlantique

Argent, corail, laine, coton, soie et bijoux européens

L. 60 cm

Poids : 188 gr environ

Composé de huit plaques rondes en argent, ciselées d'une longue spirale niellée, séparées par 77 baguettes de corail. Ses plaques étaient toujours vendues par huit et les bijoutiers refusaient de les dépareiller. La finesse du métal, le travail au burin de la spirale, sont les atouts d'une grande ancienneté.

1 800 / 2 000 €



89 TROIS PAIRES DE FIBULES

Vallée du Draa / Bani Tissint

Argent

Dim. 11 x 6,5 cm – 11 x 6 cm et 8 x 4,8 cm

Poids : 122 gr, 75 gr et 50 gr environ

1-La plus grande, moulée et ajourée, est appelée es serjem. Elle est fréquente dans la région de Agdz. L'amande centrale est entourée de deux fentes allongées. Quatre motifs en croissant, ainsi qu'une variante de 'l'empreinte du chacal' souvent reprise dans les différentes fibules de la vallée du Draa, dessinent le pourtour des fibules. Le trapèze est toujours petit. L'ardillon et le dos de la fibule sont particulièrement bien travaillés.

2-La deuxième, collectée à Tissint dans le Bani, a la particularité d'avoir, gravée au revers, une date '1379 ère de l'hégire' (1959 pour nous). L'étoile du Maroc ainsi qu'une inscription arabe. Cette date n'est pas obligatoirement en

relation avec la date de fabrication de la fibule. Celle-ci peut avoir été réalisée antérieurement à l'inscription, ce qui était pratique courante. Ce bijou peut avoir été réalisé plusieurs générations auparavant, et avoir reçu cette marque lors d'une succession ou d'une vente, ce qui, compte tenu de l'usure de ces fibules, est tout à fait probable. La face antérieure reprend la symbolique du chiffre neuf (la gestation). Le trapèze est ciselé d'un motif représentant l'eau et de trois poinçons pouvant être interprétés comme étant solaires.

3-La troisième paire est un modèle simple en amande, courant dans la vallée du Draa.

500 / 700 €

90 DEUX BRACELETS

Est Maroc et Haut Atlas – Draa

Argent

D. 6 et 6,3 cm

Poids : 104 et 120 gr environ

Très anciens bracelets moulés et ciselés.

600 / 800 €

91 RARE PAIRE DE FIBULES

Foum-Zguid (Alougoum)

Argent

Dim. 16,5 x 9,8 cm

Poids : 187 gr environ

Cette rare paire de fibules dite d'Alougoum est certainement l'une des plus belles connues à ce jour. Elle représente une extrapolation du sceau de Salomon. Le corps forgé est harmonieusement décoré de piquetages imitant les micros tubes des Taouka. Trois petits disques sont cloutés suivant les lignes d'un triangle, la pointe en bas symbolisant, une fois de plus l'eau, source de vie. L'ardillon forgé est lui aussi finement ciselé.

1 500 / 1 800 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 82



92 PARURE DE TÊTE OU AÏACHA

Hartania, Oasis du Bani, Région de Fom Zguid

Elle se compose de deux éléments reliés entre eux par un lien passé au-dessus de la tête (cuir, fil de laine ou chaînette)

1-*L-hliya* Argent gravé et niellé, cuivre, ambre, tourmaline, bouton européen, cabochon de verre, cuir. L. 17,8 cm - Poids : 118 gr environ

L-hliya constitué d'un double méandre en argent et plaque niellée. Le niellage évoque les productions de l'Anti-Atlas (Ida ou Nadif), cependant, il est probable qu'il ait été réalisé par un artisan des Oasis du Bani (Agadir Tissint) Très ancienne.

2-*Hors*. Argent, cuivre, verre, résine, cuir. L. 21,5 cm - D. 10,2 cm
1 500 / 1 800 €

Cf. Angela Fisher, *Fastueuse Afrique*, p. 254

Publication : Daniel Fauchon, p. 49

93 PARURE PECTORALE AVEC FIBULES ET DEUX PAIRES DE FIBULES

Région de Tazenakht, Telouët, Ouarzate

Argent

Dim. parure pectorale : 52 cm – fibules de la parure : 14 x 6,5 cm – paire de fibules : 12 x 5,5 cm – paire de fibules : 10 x 4 cm
Poids : parure : 200 gr – fibules : 11 gr – fibules : 78 gr environ

1-Parure pectorale : la partie centrale fait penser à une grenouille, évocation symbolique de l'eau, force vitale fécondante. On y retrouve aussi l'emprunte du chacal sur le pourtour. Une boîte parallélépipédique, très finement ciselée, rattache les fibules à une chaîne à section rectangulaire.

2 et 3-Paire de fibules en argent moulé. La plus grande évoque un batracien – La plus petite, elle, évoque la grenade, associée dans la tradition juive et musulmane à une idée de fertilité et de prospérité. Sur son pourtour se retrouve l'empreinte du chacal. Dans la tradition juive, le chacal protège du démon.

Très belle ancienneté.

1 800 / 2 000 €



94 PARURE PECTORALE ET BOUCLES D'OREILLE

Aït Ouazouguit, Taliouine

Argent, cire colorée et verroterie

L. 80 cm

Poids : 180 gr et 75 gr environ

1-Belle et rare parure pectorale composée d'une paire de fibules ovales, moulées, filigranées, rehaussées d'un chaton de verroterie. Une boîte parallélépipédique, décorée sur toutes ses faces, relie chaque fibule à une série de chaînettes intercalées de sphères filigranées. La parure se termine par une boîte travaillée dans le même esprit, surmontée sur ses deux faces d'un chaton en verre.

2-Paire de boucles d'oreille surmontées de deux chatons en verre. Quatre pendeloques à deux étages terminent les boucles.

800 / 1 000 €

95 PAIRE DE FIBULES AVEC PENDANT

Vallée du Draa, région de Zagora

Argent

Dim. 11,5 x 7 cm – D. boîtes : 5,7 cm
– L. totale : 25 cm

Poids : 300 gr environ

Paire de fibules moulées à larges trapèzes rehaussés de ciselures reprenant le symbole de l'amande. Boîte ronde à couvercle ciselé orné de la représentation du chiffre protecteur.

400 / 450 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 140

96 ENSEMBLE DE BRACELETS

Anti-Atlas central, région de Taфраout, Pré-Sahara

Argent niellé et émaux

D. 5,5 – 6 et 6 cm

Poids : 71 gr – 11 gr – 124 gr – 212 gr

1-Bracelet à charnière, ciselé, niellé, rehaussé d'appliques cloutées et rivetées. Anti-Atlas central (Talouine)
2-Très ancien bracelet à charnière aux motifs repoussés. Nombreux poinçons d'avant 1921. Fermoir à goupille.

3-Bracelet creux, plan convexe, à imitation de nielle, émaux jaunes et verts (région de Taфраout).

4-Paire de bracelets creux, plan convexe, appliques losangiques, rivets à têtes arrondies. Pré-Sahara, oasis du Bani, région de Guelmin.

1 200 / 1 500 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 121 pour le premier bracelet à charnière.



97 IMPORTANTE PARURE

Aït Herbil / Akhsass et groupes voisins, Anti-Atlas Occidental

1-Diadème : cuir, cônes d'argent creux, pièces, corail, gastéropodes, coquillages, perles, argent et émaux cloisonnés.

L. 1,40 m - Poids : 230 gr environ

2-Diadème : cuir, plaques d'argent (ciselé, repoussé et niellé), corail, amazonite, ambre, gastéropodes

L. 1,50 m - Poids : 305 gr environ

3-Collier : argent ciselé et niellé, corail, ambre, gastéropodes, perles

L. 65 cm - Poids : 126 gr environ

4-Paire de boucles d'oreilles : argent gravé, ciselé, niellé et émaux cloisonnés. Un lien de cuir servait à raccrocher ces boucles d'oreille à la coiffure.

H. 23 cm - Poids : 348 gr environ

5-Paire de fibules (extrapolation du sceau de Salomon) : argent ciselé. Dans le triangle inférieur est repris le sceau de Salomon.

L. 7 cm - l. 9 cm - Poids : 143 gr environ

6-Pendentif creux rectangulaire représentant un coffre en argent et émaux cloisonnés.

H. 4,5 cm - L. 4,8 cm - Poids : 23 gr environ

7-Paire de bracelets plans convexes en argent, clous fleuronnés et émaux cloisonnés verts et jaunes

D. 6 cm - Poids : 207 gr environ

10 000 / 12 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 85

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 50
Splendeurs du Maroc, exposition de Tervuren, p. 267, 274.







98 DEUX PAIRES DE FIBULES

Dadès / Todrha, Haut-Atlas central

Argent

Dim. 16,7 x 9 cm et 17 x 9 cm

Poids : 238 gr et 220 gr environ

1-Le corps de la fibule est constitué d'un décor fait à base d'amande, de fleurons et de croissants. On retrouve également le chiffre symbolique 5 dans ce modèle.

2-Trapeze lisse, le corps de la fibule est en forme d'amande et présente des prolongements en forme de massues.

1 000 / 1 200 €

99 PAIRE DE FIBULES ET BRACELETS

Rif Central – Nador

Argent

Dim. bracelet : D. 6,4 cm – L. 2,5 cm – Dim.

Fibules : 16,5 x 8,7 cm

Poids : 240 gr et 334 gr environ

1-Très ancienne et rare paire de fibules moulées ; jadis portées dans le Rif. La partie centrale du corps représente une amande très finement travaillée. Le pourtour est en partie constitué de croissants de lune. Au dos, malgré l'usure, l'on devine la trace d'un ancien poinçon dit de 'la tour' utilisé sous le règne du Sultan Moulay Assan Ier (1873-1894).

2-Paire de bracelets moulés, ciselés à côtes en diagonale. Ces bracelets sont poinçonnés de la tête de bélier, poinçon mis en place le 1er octobre 1925.

1 000 / 1 200 €



100 QUATRE PAIRES DE FIBULES

Haut Atlas Central et Dadès

Argent

Dim. 14 x 8 cm – 14 x 6 cm – 15,6 x 8,5 cm et 12 x 6 cm

Poids : 163 gr – 131 gr – 220 gr – 112 gr environ

Variante de fibules en argent moulé composées d'un important trapèze plané, parfois ciselé, et d'un corps reprenant divers symboles, dont l'emprunte du chacal.

1 000 / 1 200 €

101 RARE PAIRE DE N'TAOUKA TRIANGULAIRE DITE DU VERS

Anti-Atlas

Argent et émaux

Dim. 20,3 x 13 cm

Poids : 295 gr environ

Cette paire de fibules est rehaussée d'émaux cloisonnés verts et jaunes. La qualité et la densité de ses émaux dénote une grande ancienneté. L'attache reliant le corps de la fibule à son ardillon est, sur la face supérieure, surmontée d'une plaque d'émaux cloisonnés jaunes et verts. Sa face intérieure, en tête de bélier, est finement décorée de motifs ciselés. L'ardillon forgé, est ciselé de motifs symbolisant des branches de palmier. L'anneau, lui aussi forgé, est ciselé d'un motif évoquant l'eau ruisselante.

Au-delà de son ancienneté, cette paire de fibules atteste certainement son appartenance à une famille de notables.

2 200 / 2 500 €

Bibliographie : Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg, 1999, p. 21



102 ENSEMBLE DE TROIS ORNEMENTS

Draoua des Oulad Ahya du Tinzouline, Vallée du Draa

1-Deux pendants de nattes en ambre, corail, amazonite, perles variées, porcelaine, cornaline, pièces d'argent anciennes.

L. 24 cm - Poids : 456 gr environ

2-Paire de fibules en argent moulé et ciselé. L. 11 cm - Poids : 77 gr environ

3-Paire de bracelets en argent moulé. D. interne : 5,5 cm - Poids : 567 gr environ

5 500 / 6 500 €

103 PARURE PECTORALE

Aït Seddrate, Sarhro

Argent

Dim. fibules : 17,4 x 9,4 cm

Poids : 530 gr environ

Cette très ancienne parure est composée d'une paire de fibules moulées, de deux attaches de chaîne et d'une chaîne à gros maillons. Les fibules présentent un trapèze lisse sur lequel est soudé un ardillon fleuroné. Le corps des fibules se compose, en son cœur, d'une double amande d'où partent vers l'extérieur des motifs de croissants et de massues. Sur l'une des fibules, une de ces massues a été ressoudée. Les boîtes parallélipédiques reliant les fibules à la chaîne, sont ciselées sur trois faces. Le diaphragme séparant le corps de sa base est estampillé d'un motif étoilé.

Il ne faut pas oublier que les bijoutiers étaient juifs et que pour les hébreux, l'amandier était le symbole d'une vie nouvelle. Il est le premier arbre fleurissant au printemps.

1 500 / 1 800 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 134-135, une parure similaire

104 PENDANT DE NATTE

Oulad Yahya du Draa, Draa

Corail, ambre, amazonite, agate, perles, gastéropodes, argent et laine

L. 15 cm

Poids : 148 gr environ

Ce type de parure était jadis porté en pendant de nattes par les femmes du bas Draa. A base de corail, la diversité de ses éléments en faisait sa richesse.

900 / 1 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 91

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 155

FIBULES



Dans un pays comme le Maroc où les femmes ont, de tout temps, porté des étoffes drapées, la fibule est probablement le bijou le plus caractéristique.

L'ardillon, passé dans les deux pans de tissu que l'on souhaite réunir,

peut être nu ou travaillé, l'anneau bloquant l'étoffe présent, ou non. D'abord fonctionnelle, la fibule semble avoir été le support d'une créativité sans limite, tant ce simple terme a pu recouvrir une variété de formes et de techniques infinies, au sein même des productions marocaines.

Parmi elles, les fibules triangulaires dites « du ver » ou *tizerzai n'taouka* en berbère, sont d'un type particulièrement ancien. Ainsi, Jacques et Marie-Rose Rabaté commente que « la technique de leur réalisation est perdue : leur fabrication est abandonnée depuis si longtemps qu'aucun de ceux qui ont étudié les bijoux du Sud ne les a vu exécuter. Il semble que l'argent était travaillé en minuscules cylindres, qui étaient déposés côte à côte et soudés dans un encadrement de fines baguettes » (1996, page 28)

105 PAIRE DE FIBULES N'TAOUKA AVEC CHAÎNE

Anti-Atlas central

Exceptionnelle paire de fibules du vers avec chaîne (XVIII^{ème}-XIX^{ème} siècle).

Cette paire de Taouka (style du Sceau de Salomon) a la particularité d'avoir la tranche filigranée, signe d'une grande ancienneté. Notre paire de fibules est rehaussée en son centre d'une plaque circulaire surmontée d'une verroterie rouge (restes d'émaux bleus). L'ardillon et l'anneau sont forgés. La chaîne, souple, en deux parties, est elle aussi en argent. Ses attaches en forme de tubes sont filigranées. La boule qui relie les deux parties de la chaîne est ovale et filigranée. Restes d'émaux bleus et jaunes.

2 200 / 2 500 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 22

106 PENDENTIFS

Bani / Anti-Atlas

Argent et émaux

Ensemble de quatre pendentifs, boîtes-amulettes *herz* aux émaux jaunes, bleus, verts et rouges de l'Anti-Atlas et de cinq boîtes-pendentifs, amulettes des oasis présahariens.

900 / 1 000 €



106

107 ENSEMBLE DE NEUF PIÈCES

Ida ou Nadif/Ida ou Kensou, Anti Atlas Central

1-Diadème articulé, monté sur un bandeau de cuir rouge. Trois plaques d'argent niellé et gravé enrichies de pendeloques niellées et émaillées. Cabochons de verre, émaux cloisonnés verts, bleus et jaunes. Reliquat de cire rouge. L. du bandeau : 96 cm – L. des plaques : 26,5 cm – L. 6 cm – Poids : 159 gr environ

2-Paire de boucles d'oreille en argent niellé, rehaussé de cabochons de verre rouge et d'émaux jaunes et bleus en forme de fleurons. Pendeloques en argent niellé en partie rehaussé de cabochons de verre rouge. L. 21 cm – Poids : 116 gr environ

3-Collier de bagues en argent montées sur cuir. Cabochons de verre. L. 33 cm

4-Deux pendentifs creux en cuivre, plaqué d'argent ciselé et niellé. Cabochons de verre. L. 4,5 cm – Poids : 48 gr environ

5-Pendentif creux triangulaire. Cuivre, plaqué d'argent. Emaux cloisonnés verts et jaunes, cabochon de verre rouge. L. 4,3 cm – Poids : 17 gr environ

6-Pendentif creux quadrangulaire en cuivre plaqué d'argent ciselé et niellé. Emaux cloisonnés jaunes et verts. Deux cabochons de grenat ou verre (?). L. 8,2 cm – Poids : 45 gr environ

7-Paire de fibules triangulaires en cuivre recouvertes d'argent niellé. Cabochon en verre rouge. L. 11 cm – Poids : 68 gr environ

8-Paire de fibules carrées. Cuivre recouvert d'argent niellé. Cabochon de verre rouge. L. 14,5 cm – Poids : 100 gr environ

9-Paire de fibules *n'taouka* (fibule du ver). Argent, émaux cloisonnés bleus et jaunes. Travail d'artisan de confession juive. Représentation détournée du sceau de Salomon. L. 17 cm – Poids : 228 gr environ

18 000 / 20 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 23 et 29

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 85, 86, 87, 88, 89, 91





108 QUATRE PAIRES DE FIBULES

Divers région du Maroc

Argent et émaux

Dim. 16,5 x 8,5 cm – 13 x 6,5 cm – 11,5 x 4,7 cm et 10 x 3 cm

Poids : 175 gr – 97 gr – 90 gr et 46 gr environ

1-Grande paire de fibules moulées du Dadès, région de Boulmalne. Le corps de la fibule, magnifiquement ouvragé, d'où dépassent six fleurons, est orné sous différentes formes des chiffres 5 et 9 (symboles de protection de gestation). Il repose sur un grand trapèze plané, se terminant par un ardillon soudé à l'attache fleuroné, joliment ouvragé.

2-Il semblerait que cette très ancienne paire de fibules moulées et rehaussées d'émaux jaunes et vert olive provienne de la région de Boulzakarn dans l'Anti-Atlas Occidental. Travail d'un atelier juif,

elle est très finement ouvragée et reprend une fois de plus les symboles relatifs à l'amande, aux chiffres 5 et 9. L'attache de l'ardillon est exceptionnelle.

3-Cette petite paire de fibules, probablement de la sphère des Aït Addidou, a été, afin de mieux faire ressortir le décor, rehaussée d'une résine végétale ou minérale. On retrouve toujours les chiffres 5 et 9 associés ici à l'œil du chat qui accorde la fécondité et préserve du mauvais œil.

4-fibule ajourée portée par les Aït Baha et les Ida ou Gnidif.

1 000 / 1 200 €

109 ÉLÉMENTS DE PARURE

Harratine, Pré-Sahara Akka

Argent et émaux

Dim. bracelets : D. 5,5 cm –

bracelet de cheville : D. 9 cm –

bagues de coiffure : 7,5 x 3,5 cm

Poids : bracelets : 187 gr – bracelet

de cheville : 192 gr – bagues de coiffure : 128 gr

1-Paire de très anciens bracelets creux à section triangulaire rehaussés de plaques : rivets à tête arrondie en décor principal.

2-Bracelet de cheville ouvert, forgé au marteau, constitué de deux barres séparées par un intervalle étroit. La plaque centrale finement ciselée de motifs symbolise la montagne et l'eau. Les extrémités se terminent par une importante sphère précédée d'une petite plaque aux ciselures profondes.

3-Volumineuses bagues de coiffure à deux étages de colonnettes, surmontées d'une pyramide aux émaux jaunes et verts. L'anneau est orné de spirales de fils d'argent couchés, ici enrobé d'une sorte de résine. De l'étope remplit les étages.

750 / 800 €



110 LOT DE DEUX ORNEMENTS DE TÊTE

Harratines, Oasis du Bani, coude du *Draa* (Foum-Zguid, Akka, Tata)

1-Disque en argent ou n'dara, convexe denté rehaussé d'une colombe en ronde-bosse. Pendeloques d'argent, corail, amazonite. L. totale : 25 cm – D. disque : 8 cm – Poids : 67 gr environ

2-*Hors* en argent ciselé, corail, amazonite, ambre, petits gastéropodes, perles noires, plaque triangulaire en argent ciselé rehaussé d'une colombe. Réal hassani biface, pendeloques de même nature que pour le *hors*. Un lien de cuir permettait de la raccorder à la coiffure. L. totale : 36 cm – D. interne de l'anneau 7,7 cm – Poids : 101 gr environ

1 500 / 1 800 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 94 et 99
Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 175



111 ÉLÉMENTS DE PARURE

Harratine, Pré-Sahara
Argent

Dim. bracelets : D. 7 cm – bracelet de cheville : 9 cm – bagues de coiffure : 6,5 x 2,5 cm

Poids : bracelets : 282 gr – bracelet de chevilles : 230 gr – bagues de coiffure : 90 gr environ

1-Paire de bracelets creux à section triangulaire d'une rare taille (7 cm), rehaussés de plaques : rivets à têtes arrondies faisant le principal du décor.

2-Très ancien bracelet de chevilles ouvert, forgés au marteau, constitué de deux barres faussement séparées. La plaque centrale est très finement ciselée. Les extrémités se terminent par une importante sphère précédée d'une plaque aux ciselures profondes.

3-Très anciennes bagues de coiffure à deux étages de

colonnettes, surmontées d'une pyramide aux émaux jaunes et verts. L'anneau est orné de spirales, des fils d'argents couchés, engobés d'une sorte de résine. De l'étoffe remplit les étages.

900 / 1 000 €

112 DEUX PAIRES DE BRACELETS

Tafilalet

Argent

D. 6 cm

Poids : 289 gr et 192 gr environ
Bracelets moulés à côtes de la région du Tafilalet. Le plus lourd, estampillé d'étoiles, semble être le plus ancien. Une résine végétale ou minérale rehausse les décors. Il est probable que ces bracelets aient été portés par les femmes arabes de la région.

650 / 700 €



113 PAIRE DE N'TAOUKA TRIANGULAIRE DITE DU VERS

Anti-Atlas

Argent et émaux

Dim. 21,1 cm x 13,8 cm

Poids : 373 gr environ

Notre fibule est rehaussée en son centre d'un cône aux émaux cloisonnés jaunes et verts. L'attache en tête de bélier reliant le corps de la fibule à son ardillon, est ciselée de dessins géométriques et floraux. L'ardillon, forgé, est ciselé de motifs symbolisant des branches de palmier. Dans le langage ésotérique le triangle, la pointe en bas, représente l'eau, source de vie et de fécondité.

1 800 / 2 000 €

114 DEUX PAIRES DE FIBULES

Aha et Ida ou Tanane, Sahara
Occidental

Argent

Dim. 14,5 x 8,5 cm et 19 x 9,5 cm

- Poids : 176 gr et 107 gr environ

Belles et anciennes paires de fibules moulées et ciselées de Mogador (Essaouira), dite 'tête de bélier'.

Les fibules d'Ida ou Tanane ne sont pas sans rappeler les *n'taouka* triangulaires (fibules *du vers*). Comme celles d'Allogoum, les micro tubes sont ici remplacés par un piquetage. Trois rivets marquent les pointes du triangle intérieur. Le cône central fut certainement recouvert d'émaux cloisonnés. L'attache raccordant la fibule à la chaîne est cannelée, et

l'ardillon est ciselé sur les deux faces.

1 200 / 1 500 €

115 PAIRE DE N'TAOUKA TRIANGULAIRE DITE DU VERS

Anti-Atlas

Argent

Cette paire de fibules est rehaussée en son centre d'un cône filigrané. L'attache en tête de bélier reliant le corps de la fibule à son ardillon est surmontée d'une plaque d'émaux cloisonnés jaunes et verts. L'ardillon forgé est ciselé de motifs symbolisant des branches de palmier.

1 800 / 2 000 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 30



116 ENSEMBLE DE CINQ BIJOUX

Draoua, Aït Seddrate, Vallée du Draa

1-Frontal en laine tressée, pièces d'argent, corail, ambre, perles diverses, gastéropodes, cauris.

L. 89 cm - Poids : 219 gr environ

2-Paire de boucles d'oreille dites « pattes de pigeon », argent, corail, amazonite. Ces boucles étaient souvent reliées entre elles par une chaîne passée au sommet de la tête, afin de soulager le lobe de l'oreille. H. 14 cm - Poids : 100 gr environ

3-Collier en perles d'ambre, corail, gastéropodes, pièces d'argent, boîte à pendeloques en argent. L. 80 cm - Poids : 310 gr environ

4-Paire de fibules en argent moulé et ciselé. L. 13,3 cm - Poids : 144 gr environ

5-Paire de bracelets moulés et ciselés en argent (restes de cire et de pulpe de datte agglomérés sur la face interne. Servait à protéger la peau). D. interne : 5,5 cm - Poids : 542 gr environ

5 500 / 7 500 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 97, 107 et 145



117 PARURE PECTORALE

Région du Sarhro aux Bani

Argent

Dim. fibules : 12 x 9,5 cm

Poids : 290 gr environ

Deux fibules moulées, ciselées et estampées. Le corps sur lequel l'on retrouve la symbolique du chiffre protecteur 5 se divise en quatre quartiers se terminant par des excroissances ; d'eux d'entre-elles représentent l'empreinte dite 'du chacal'. Le trapèze, lisse, l'attache de l'ardillon fleuronée et celle reliant la fibule à sa chaîne, ciselée sur toutes ses faces.

650 / 750 €

118 PARURE PECTORALE ET FIBULES DITES D'ALOUGOM

Foum-Zguid

Argent et verroterie

L. 80 cm – fibules : 11 x 6,5 cm

Poids : 347 gr environ

1-Parure pectorale composée d'une paire de fibules piquetée dite d'Alougoum, de six chaînettes, de boule filigranées et de trois éléments décoratifs. La fibule a, en son centre, un disque riveté ; elle était auparavant émaillée. Deux boîtes relient les chaînettes au corps de la fibule.

2-Paire de fibules moulées et piquetées dite d'Alougoum, rehaussée en son centre d'un cabochon.

1 200 / 1 500 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 180

119 PAIRE DE FIBULES DITE TÊTE DE BÉLIER AVEC CHAÎNE

Aït Aha, Mogador (Essaouira)

Argent

Dim. fibule : 17,2 x 11,5 cm

Poids : 240 gr environ

Paire de fibules finement ciselées au burin de motifs floraux. La face antérieure possède plusieurs poinçons : celui de Mogador, la date de 1337 ère de l'hégire (1918) et une tête de coq. Les boîtes, parallélépipédiques reliant les fibules à leur chaîne possèdent elles aussi la date de 1337 et le poinçon de Mogador.

1 400 / 1 600 €



120 FRONTAL ET BRACELETS

Hal Todrha

Argent, laine, corail et amazonite

Dim. fibules : 12 x 9,5 cm, avec chaîne 93 cm

Poids total : 1960 gr environ

Le milieu de ce bandeau est constitué d'une perle à pans coupés et estampillés en argent, de branches de corail et d'une perle d'amazonite.

Comme chez les Aït Atta, chez les Hal Tdrha les bracelets, bien que particulièrement lourds, étaient portés par deux à chaque bras. Soit plus d'un kilo d'argent.

'Les femmes de la vallée du Todrha conservent une parure de tête spécifique (tasfidt, berb), constituée d'une quarantaine d'anneaux moulés à petits reliefs arrondis, intégrés dans une tresse de brins de laine pour former le bandeau...'

Marie-Rose Rabaté

1 800 / 2 000 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p.153 ; p. 152, une femme de la vallée du Todrha portant le même type de frontal et de bracelets

121 BRACELETS DE CHEVILLE

Mauritanie et Nord/Nord-Est du Maroc

Argent et bronze

D. 10 cm – 8 cm – 8,2 cm

Poids : 475 gr - 554 gr et 218 gr environ

1-Remarquable bracelet de cheville ouvert, forgé au marteau. Il est constitué d'une plaque centrale ciselée et cloutée. Certains des décors sont rehaussés par de la cire ou de la résine colorée. Quatre barres étroites relient cette plaque aux extrémités du bracelet de cheville. Ces dernières sont constituées d'une petite plaque ciselée et d'une sphère.

2-Paire de bracelets de cheville. Ils portent le poinçon 'tête de béliér'.

3-Ancien bracelet de cheville en bronze.

1 000 / 1 200 €



122

123

122 PAIRE DE FIBULES

Tindouf, Algérie

Argent

Dim. 19,5 x 12,9 cm

Poids : 460 gr environ

Cette remarquable paire de fibules, bien que plus rustique peut s'apparenter aux *n'taouka* de l'Anti-Atlas. Il est à remarquer le travail du pourtour des fibules en grenaille. Grande ancienneté, vraisemblablement du XIX^{ème} siècle.

1 500 / 1 800 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 21

Bibliographie : *Splendeur du Maroc*, p. 323, un exemplaire similaire

123 PAIRE DE FIBULES

Aït Ouaouzguet, Jbel Siroua

Argent, émaux cloisonnés jaunes, verts et bleus

Dim. 17,5 x 8,3 cm

Poids : 302 gr environ

Rare paire de fibules moulées et surmontées d'une plaque émaillée. Le motif central du corps de la fibule est dit de la 'grenouille' (symbole de fécondité). Cette paire de fibules rarissime voire unique avec sa plaque émaillée, est certainement, un travail de commande fait aux bijoutiers juifs d'Irlih n oro.

Vraisemblablement du XIX^{ème} siècle

2 500 / 2 800 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 55

Bibliographie : Meriem Othmani, p. 112, 113 et 114



124 ENSEMBLE DE TROIS ÉLÉMENTS

Oulad Jerrar (Travail de Tahala), Anti-Atlas Occidental

1-Rare diadème ou *n'taouza* à multiples médaillons polylobés ou losangés, pendeloques et pampilles. Émaux cloisonnés jaunes, verts et bleus, cabochons de verre. L. 67 cm - Poids : 399 gr environ. Fin XIX^{ème} - Début XX^{ème}

2-Paire de boucles d'oreille en argent à émaux cloisonnés verts, jaunes et bleus, agrémenté de neuf pendeloques de même nature, dont trois serties de corail. Cabochon de verre rouge taillé. L. 56 cm - Poids : 318 gr environ

3-Plaquette pectorale en argent à émaux cloisonnés jaunes et verts. Cabochon de verre rouge. Pièces de monnaies. H. 7,5 cm - Poids : 49 gr environ

18 000 / 20 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 113 et 125



125 PARURE DE LA COMMUNAUTÉ JUIVE

Tamgroute, Vallée du Draa (Fezaouta)

Argent moulé, pâte de verre, chaînettes, pièces, perles variées.

L. 31,5 cm - Poids : 254 gr environ

Ces fibules moulées en argent, avec un décor recto-verso dit 'de la fenêtre', sont ornées de bermils en argent ciselé. Plus communément utilisé dans les parures de Zaïan (Moyen Atlas), le bermil est ici d'une très belle facture, et d'une grande ancienneté, comme semblent l'avérer l'usure voire l'effacement des motifs. Il est plus que probable que plusieurs générations se soient transmis de mères en filles ces éléments, incorporés au fil du temps à plusieurs parures.

1 500 / 1 800 €

Cf. *La vie juive au Maroc, art et traditions*, pages 183-189, une photographie de Jean Besancenot prise entre 1930 et 1935, représentant une jeune femme juive de Tamgroute portant la même parure.

126 DEUX PAIRES DE BOUCLES D'OREILLES

Marrakech et Sud de l'Anti-Atlas Occidental

Argent, corail et verroterie

Poids : 74 gr et 104 gr environ

1-Paire de boucles d'oreille (tête d'oiseau) très finement travaillée, se terminant par quatre pendeloques de corail.

2-Paire d'anneaux d'oreilles creux, ciselés de motifs évoquant l'eau, surmontés de trois chatons dont un en verroterie. A l'origine, une chaînette reliait les anneaux entre eux.

550 / 750 €



127 BOUCLES D'OREILLES

Smougen et Ida ou Semla, Anti-Atlas

Argent et émaux

Poids : 83 gr et 196 gr environ

1-Paire de boucles d'oreille creuses se terminant par un disque aux émaux jaunes et verts. Un clou à pans coupés solidarise la partie émaillée au corps de la fibule. Portées par les femmes des Smougen et du Tamanart. Monsieur Besancenot précise que cet 'énorme anneau est réellement introduit dans le lobe de l'oreille, spécialement distendu pour cet usage'.

2-Paire de boucles d'oreille en argent forgé, formée chacune de deux arcs disposés côte à côte et réunis aux extrémités par une soudure à la forge. Une pièce de monnaie est placée en pendeloque à l'intérieur de l'arc.

650 / 750 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 55-57

128 QUATRE PAIRES DE FIBULES

Haut Atlas central / Dadès

Argent

Dim. 13 x 6 cm – 12 x 6,5 cm – 14 x 7 cm et 13,5 x 8 cm

Poids : 123 gr – 104 gr – 170 gr et 140 gr environ

Variante de fibules en argent moulé composées d'un important trapèze plané, parfois ciselé, et d'un corps reprenant divers symboles, dont l'emprunte du chacal. Ardillon fleuroné.

1 000 / 1 200 €



129



130

129 ENSEMBLE DE FIBULES ET PARURE PECTORALES À BASE DE PIÈCES

Argent

Poids : 690 gr

1-Parure pectorale provenant probablement de Marrakech, composée d'une paire de fibules, pièce émise sous le règne de Moulay Hafid 1331 (1912 de notre ère) reliées par quatre chaînettes d'argent. Une petite boîte tubulaire ciselée sert d'intermédiaire entre les chaînettes et les fibules, ardillon finement décoré et relié à la pièce de monnaie par soudure.

2-Très ancienne paire de fibules dont le corps est une pièce française datant de 1874. L. 105 mm

3-Ancienne paire de fibules : composée d'une pièce espagnole à l'effigie de Carolus IV datant de 1794 et 1795. Les ardillons, ainsi que les anneaux, sont forgés et estampillés. L. 115 cm

4-Parure pectorale : composée de pièces d'argent marocaines émises entre 1320 et 1336 ère de l'hégire. L. 78 cm

1 800 / 2 000 €

130 TROIS PAIRES DE FIBULES ET DEUX PENDENTIFS

Aït Addidou, Haut-Atlas Oriental

Argent et perles

Dim. 16,8 x 88 cm – 12,7 x 8,6 cm

11,5 x 6,7 cm – 8,8 x 6,2 et 8 x 6 cm

Poids : fibules : 211 gr – 152 gr – 98 gr

pendentifs : 25 gr et 22 gr environ

-Ensemble de trois paires de fibules moulées, à bases trapézoïdales, reproduisant plusieurs motifs et symboles dont les principaux sont l'amande, le chiffre protecteur 5 et le 9.

-Deux Pendentifs moulés et ajourés dont dépassent trois fleurons ciselés (emprunte de chacal). L'un a pour motif principal un palmier (source de vie) et l'autre un serpent (symbole de fécondité).

900 / 1 000 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 146-147



131 PARURE DE TÊTE (N'TAOUZA)

Aït ouaouzguït, Jbel Siroua

Dim. plaque : 9,5 x 4,5 cm – parure : 32 x 26,5 cm

Poids : 98 gr environ

Argent, émaux cloisonnés jaunes, verts, bleus

Exceptionnel exemplaire du talent des bijoutiers juifs d'Irlih n'Oro, du XIX^{ème} siècle (voire antérieur). Les émaux jaunes et bleus, le filigrane, la grenaille, la découpe des disques, font de cette parure une pièce maîtresse de l'art bijoutier et ancien de cette région, malheureusement disparu depuis très longtemps. La plaque rectangulaire, (9,5x4,5 cm) se prolonge par 5 triangles, par 5 disques (5 chiffre porte-bonheur et de protection rappelant la main de Fatma). 5 pendeloques au motif floral parachèvent la plaque. La pendeloque centrale, aux émaux bleus, jaunes et verts est beaucoup plus récente. Trois chaînes principales rattachent cette plaque filigranée à trois disques. La finesse et le travail de découpe en dentelle de ses disques est remarquable (émaux jaunes et bleus)

1 500 / 1 800 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 119

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 101 à 105

132 PARURE DE TÊTE (N'TAOUZA)

Aït Ouaouzguït, Jbel Siroua

Argent, corail, verroterie, émaux cloisonnés

Dim. 17,5 x 8,3 cm

Poids : 164 gr environ

Très ancienne *n'taouza* portée autrefois par les femmes Aït Ouaouzguït. La plaque frontale de forme rectangulaire, se terminant par six triangles, est un travail qui porte indéniablement la signature des bijoutiers juifs de la région d'Irlih n Oro. La finesse de son exécution et la qualité des émaux, permettent de situer cette réalisation au XIX^{ème} siècle ou au plus tard, tout au début du XX^{ème}. Plusieurs chaînettes relient cette plaque au crochet de suspensions décoré de motifs ciselés. Un cabochon de verre rouge et dix pendeloques en forme de disque, dont certaines sont de très anciennes monnaies marocaines, parachèvent cette parure.

900 / 1 000 €





133 HUIT PAIRES DE PETITES FIBULES MOULÉES

Sud Maroc de la Côte Atlantique au Tafilalet

Argent

Dim. 6,6 à 13,5 cm

Poids : 205 gr

Variantes de fibules de petites dimensions dont certaines étaient généralement portées par les femmes arabes du Tafilalet.

700 / 900 €

134 TROIS PAIRES DE FIBULES

Jbel Sarho, mont de l'Imdrhas, Tafilalet, Ziz, Bas Todhra

Argent

Dim. 13 x 7 cm – 12 x 6 cm -9 x 4,5 cm

Poids : 175 gr – 82 gr et 42 gr environ

Variantes de fibules en argent portées par les peuples Aït Atta entre le Haut Dadès et le Todhra. Il est à remarquer, dans ces trois exemplaires, l'importance du trapèze, travail classique de la région. Un rang de pointes excroissances sépare le corps du trapèze. Les deux plus grandes ont l'ardillon soudé, raccordé par un fleuron représentant aussi la trace du chacal. Au cœur de chacune se trouve la représentation d'une amande, symbole de l'immortalité et de longue vie.

800 / 1 000 €



135 ENSEMBLE DE SIX ÉLÉMENTS

Aït Atta (Aït Bou Iknifen), Imiter, Jbel Sarhro

1-Frontal en argent. Chaînettes et pendeloques, crochets ciselés. L. 64 cm - Poids : 157 gr environ

2-Paire de bracelets à douze pointes en argent ou azbi n'iquourraïn. D. interne : 6,1 cm - Poids : 1236 gr environ

3-Paire de fibules à anneau en argent moulé. L. 5,6 cm - Poids 83 gr environ

4-Rare collier constitué de 49 perles d'ambre monté en chute, séparées par des rondelles protectrices en cuir. Pendeloques en argent, coton, perles diverses. L. 130 cm - Poids : 550 gr environ

A propos de ce type de collier, Jacques et Marie-Rose Rabaté précisent : Tout le domaine oriental est caractérisé par l'importance accordée à l'ambre, iluban (...) Ce sont les longues enfilades de boules volumineuses qui font l'orgueil de toutes les femmes berbères du versant sud de l'Atlas, comme les Aït Morrhad et les Mgouna, et surtout les Aït Atta. (...). Le collier, posé sur les épaules, assez à l'écart du cou, retombe vers l'arrière. Et ce n'est pas le moindre étonnement que de constater combien cette parure énorme peut être d'un effet gracieux. (1996, page 142)

Cf. Splendeurs du Maroc, page 229

5-Paire de bracelets à côtes en argent moulé, ciselé et estampillé. Généralement porté avec un bracelet à douze pointes, une rondelle intercalaire de cuir protégeant la peau. D. interne : 6,2 cm - Poids : 1170 gr environ

6-Importante parure pectorale en argent, composée d'une paire de fibules moulée à ardillon fleuronée et d'une chaîne aux attaches ciselées. L. totale : 109 cm - Poids : 546 gr environ

12 000 / 15 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 39, 41 et 43

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 141 (fig. 4), 143 et 159



136 PARURE PECTORALE

Région du Sarhro aux Bani

Argent

Dim. fibules : 13 x 7,3 cm

Poids : 520 gr environ

Ce type de parure indifféremment portée par les Aït Atta de Tazzarine ou les Aït Seddrate du Draa couvre une zone géographique importante et une population diversifiée.

Cette parure est composée de deux fibules en argent moulé, estampé et ciselé. Le corps sur lequel l'on retrouve la symbolique du chiffre protecteur 5 se divise en quatre quartiers se terminant par des excroissances – deux d'entre elles représentent l'emprunte dite du chacal. Quatre grosses chaînes relient les fibules et deux boîtes rondes ciselées centrées d'une sphère ciselée.

1 200 / 1 500 €

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 136, représentation d'une femme Aït Atta de Tazzarine portant le même type de fibules et p. 181, une jeune femme d'Agadir Tissint (oasis présahariens du Bani)

137 PAIRE DE FIBULES AVEC PENDANTS

Région de Zagora, Vallée du Draa

Argent

Dim. fibules : 8 x 4,5 cm – L. 20 cm et D. des boîtes : 6 cm

Poids : 215 gr environ

Paire de fibules en forme d'amande et boîte ronde à couvercle ciselé. Sur la boîte se retrouve une représentation du chiffre protecteur 5, ainsi que le nombre des pendeloques dont la centrale, moulée, reprend le corps d'une fibule de la région de Zagora. Les autres pendeloques de formes diverses sont ciselées de différents motifs.

400 / 450 €

LE CHIFFRE CINQ.

Dans la culture musulmane, le chiffre cinq ou *khamsa* en arabe, revêt une grande portée symbolique. Il se réfère ainsi aux cinq piliers de l'Islam, aux cinq personnages sacrés, aux cinq doigts de la main de Fatma notamment. Les parures liées à ce chiffre sont ainsi censées protéger du mauvais œil.



138 BRACELET OUVERT

Région de Fez, Meknès ou Anti-Atlas central (?)

Argent, nielle, émaux cloisonnés bleus, verts et jaunes

D. 5,5 cm – L. 6,5 cm

Poids : 125 gr environ

Exceptionnel bracelet ouvert en argent forgé, ciselé et niellé, et orné sur ses bords externes d'anciens émaux cloisonnés verts, jaunes et bleus. Le travail de ciselure est d'une extrême précision, le nielle profond ; les coupoles filigranées avec un soin extrême. Nombreux poinçons sur la face interne.

Une lecture ésotérique de ce bracelet a pu être faite, le rapportant à l'idée de fécondité. Ainsi, les coupoles seraient deux seins et un ventre gravide, sous-lequel pourrait être lu un sexe féminin détaillé.

Très belle ancienneté, probablement du XVIII^{ème} siècle.

Le centre de l'Anti-Atlas a connu une importante production de ce type de bracelets ouverts, comportant des appliques de forme variées, et niellés.

On sait que la technique du nielle avait, dès l'époque antique, gagnée plusieurs pays, pour atteindre précocement le Maghreb. Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg précisent ainsi : « Les Grecs de Byzance l'avait diffusée en Asie, en Russie, et à Marseille dès le VII^{ème} siècle. Plus tardivement on retrouve le nielle, toujours aussi cosmopolite, au XV^{ème} siècle sur un casque de parade de l'Espagne musulmane, puis dans le traité d'orfèvrerie de Benvenuto Cellini en Italie au XVI^{ème} siècle ; il est à la mode en France vers 1830...Au Maroc, des poinçons très anciens, malheureusement rarissimes, ont été observés sur des bracelets ouverts en argent niellé, qui ressemblent à des bracelets récents de l'Anti-Atlas. Certains exemplaires portent une estampille de l'époque de Moulay Ismaïl (fin XVI^{ème}-début XVIII^{ème} siècle) ; l'un d'eux porte aussi une bordure d'émaux cloisonnés ». (Op. cit., 1999, page 210)

7 500 / 8 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 66

Bibliographie : Dans Bijoux du Maroc, Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg, 1999, présente page 210, un bracelet relativement proche, poinçonné sous le règne de Moulay Ismaïl (fin du XVII^{ème} siècle).



139 EXCEPTIONNEL COLLIER DE *KHAMSA*

Tafilalet

Argent, laine, coton, perles de verre

L. 100 cm

Poids : 300 gr environ

Vraisemblablement confectionnée et portée par une femme arabe du Tafilalet, cette pièce unique est composée de treize *khamisa* (mains de Fatma) en argent, seize perles d'amazonite et de trente-deux petites perles d'argent. En partant de la gauche vers la droite, la deuxième, la cinquième et la onzième portent le poinçon de la tête de bélier (1925). Une partie de la huitième est partiellement recouverte d'une fine couche d'or.

2 200 / 2 500 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 111



140 ENSEMBLE DE SIX BIJOUX

Draoua du Fezzaouata, Vallée du Draa

1-Frontal sfifa en poil de chèvre ou crin de cheval (?)tressé, morceau d'étoffe, plaque de cuivre jaune, perles d'argent, six pièces d'argent ou *guerch* (époque Moulay Hassan I), corail, perles variées et cauris. L. 50 cm

2-Sept bagues en alliage.

3-Paire de boucles d'oreille ou *tikhorsin* dite « pattes de pigeon » (*adar n'ubtir*), alliage d'argent et corail.

4-Collier en perles d'ambre, cornaline, corail, pâte de verre, perles variées, coquillages et laine. L. 70 cm - Poids : 315 gr environ

5-Parure pectorale en argent composée d'une paire de fibules moulées et ciselées, d'une chaîne à gros maillons et de deux attaches de chaînes gravées. L. 96 cm - Poids : 413 gr environ

6-Paire de bracelets à côtes, argent moulé. D. interne : 6 cm - Poids : 489 gr environ

6 000 / 8 000 €

Publication : Daniel Fauchon, p. 143

Bibliographie : Splendeurs du Maroc, p. 236



141 PARURE

Aït Atta (Aït Yazza), Mellab

1-Parure de tête (*taskrt*) en argent, composée de chaînettes reliant entre elles des plaques ciselées rehaussées d'un dôme. Onze pendeloques d'argent parachèvent l'ensemble. Trois crochets ciselés permettent de fixer la parure à la coiffure. L. 59 cm - Poids : 135 gr environ

2-Parure pectorale en argent composée d'une paire de fibules moulées, reliées entre elles par une chaîne souple. L. 76 cm - Poids : 288 gr environ

3-Paire de bracelets en argent moulé à douze pointes (*asbig n'inqurraïn*). D. 5,7 m - Poids : 812 gr environ

Ce type de bracelet que l'on retrouve essentiellement chez les Aït Atta, ne pesant pas moins de 400 gr pièce, véritable

arme de défense, était porté par deux à chaque bras ou associé à un autre modèle, lui, côtelé, pouvant atteindre un poids similaire.

4-Bracelet en argent moulé à côtes inclinées.

D. 7,4 cm - Poids : 521 gr environ

La femme Aït Yazza, Khoms des Aït Aïssa, une des plus anciennes tribus du groupe Aït Atta, ne portait pas moins, à chaque poignée, aux champs comme à la maison, 660 gr d'argent. Un véritable patrimoine, facilement négociable en cas de nécessité.

1 800 / 2 000 €

Publication : Daniel Fauchon, *Sur la piste des bijoux du Maroc*, Paris, Ibis Press, 2011, p. 39 et 43

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg, 1996, 129 et 143.



142 ENSEMBLE DE SIX PIÈCES

Haratines, Oasis du Bani (Agadir Tissint)

1-Deux importantes bagues de tresses en argent, traces de peinture rouge. Selon certains commentateurs, les interstices surmontant l'anneau permettaient de passer des morceaux de laine ou d'étoffe parfumés. H. 9 cm - Poids : 147 gr environ

2-Collier en étoffe noire tressée, cousue de dix-sept pièces d'argent d'un quart de rial (certaines frappées sous le règne de Moulay Abdelhaziz et de Moulay Hafid). L. 97 cm - Poids : 118 gr environ

3-Pendentif cruciforme en argent. H. 6,1 cm - Poids : 18 gr environ

4-Paire de fibules en argent moulé et ciselé. L. 12,4 cm - Poids : 84 gr environ

5-Paire de bracelets en argent creux cloutés à double carène. D. 6 cm - Poids : 322 gr environ

6-Paire de bracelets de cheville en argent forgé et ciselé. Poids : 345 gr environ

3 200 / 3 500 €

Publication : Daniel Fauchon, p.137, 150

Bibliographie : Jacques et Marie-Rose Rabaté, 1996, p. 137, 181, 186 (fig 4) et 188



143 DEUX PAIRES DE FIBULES

Rif central - Nador

Argent

Dim. 18 x 7,5 cm et 17 cm x 9 cm

Poids : 276 gr et 280 gr environ

Ces deux paires de fibules moulées et ajourées de la région du Rif, présentent un décor en amande et au chiffre 9. L'une d'elle est poinçonnée de 'la tour' (poinçon utilisé sous le règne du sultan Moulay Hassan 1er). Ce poinçon emblématique servant à garantir la qualité de l'argent est également perçu comme étant un symbole de protection. "Sa baraka s'étend à tous ceux qui la touche"

1 000 / 1 200 €

144 DEUX PAIRES FIBULES DITE TÊTE DE MOUTON

Idou ou Tanane

Argent

Dim. 18 x 11,5 cm 14,5 x 8,3 cm - Poids : 173 gr et 108 gr environ

Les corps des fibules sont constitués d'un décor fait à base d'amande et de fleurons.

1 000 / 1 200 €

Bibliographie : Marie-Rose Rabaté et André Goldenberg, 1999, p. 21



145 ENSEMBLE DE QUATRE ÉLÉMENTS

Oulad Yahya, Vallée du Draa

1-Ornement de natte en corail, ambre, amazonite, agate, perles diverses, petits gastéropodes et argent. L. 22 cm - Poids : 297 gr environ

2-Temporal. Cône de métal, argent, cuir et laine. D. 8,7 cm - L. totale 44 cm

3-Paire de fibules en argent moulé et ciselé. L. 8,8 cm - Poids : 86 gr environ

4-Paire de bracelets à côtes en argent moulé et ciselé. D. interne : 6,1 cm - Poids : 650 gr environ

3 500 / 4 000 €

CONDITIONS DE VENTE

La vente se fera au comptant en euros.

Les acquéreurs paieront en sus des enchères par lot, les frais et taxes suivants : 25% TTC.

Les enchères suivent l'ordre des numéros du catalogue.

La Société de Vente et les Experts se réservent la faculté, dans l'intérêt de la vente, de réunir ou de diviser les numéros du catalogue.

Les dimensions et poids des œuvres sont donnés à titre indicatif.

l'état des pièces est mentionné au catalogue à titre strictement indicatif ; une exposition ayant permis un examen préalable des pièces décrites au catalogue, il ne sera admis aucune réclamation concernant l'état de celles-ci une fois l'adjudication prononcée et l'objet remis.

Les estimations sont fournies à titre purement indicatif et elles ne peuvent être considérées comme impliquant la certitude que le bien sera vendu au prix estimé ou même à l'intérieur de la fourchette d'estimations. Les estimations ne sauraient constituer une quelconque garantie.

Le démontage des œuvres étant parfois difficile, l'examen des miniatures a été effectué à l'œil.

CITES : *Précision sur les lots 9, 12, 13, 17, 20, 21, 22, 25, 65, 66, 68, 69, 71, 73, 74, Objets Pré-Convention : Article 3 II 3° de l'arrêté d'application de la CITES en France (30 juin 1998).

Concernant ces objets, les certificats de réexportation sont à la charge de l'acquéreur.

ORDRES D'ACHATS

Tout enchérisseur qui souhaite faire une offre d'achat par écrit ou enchérir par téléphone peut utiliser le formulaire prévu à cet effet en fin de catalogue. Ce dernier doit parvenir à l'étude binoche et giquello dûment complété et accompagné des coordonnées bancaires de l'enchérisseur. Les enchères par téléphone sont un service gracieux rendu aux clients qui ne peuvent se déplacer.

En aucun cas binoche et giquello et ses employés ne pourront être tenus responsables en cas d'erreur éventuelle ou de problème de liaison téléphone. Lorsque deux ordres d'achat sont identiques, la priorité revient au premier ordre reçu.

En cas d'adjudication, le prix à payer sera le prix marteau ainsi que les frais, aux taux en vigueur au moment de la vente.

ADJUDICATAIRE

Sous réserve de la décision de la personne dirigeant la vente pour binoche et giquello, l'adjudicataire sera le plus offrant et dernier enchérisseur pourvu que l'enchère soit égale ou supérieure au prix de réserve.

Dans l'hypothèse où un prix de réserve aurait été stipulé par le vendeur, l'étude binoche et giquello se réserve le droit de porter des enchères pour le compte du vendeur jusqu'au dernier palier d'enchère avant celle-ci, soit en portant des enchères successives, soit en portant des enchères en réponse à d'autres enchérisseurs. En revanche le vendeur ne sera pas admis à porter lui-même des enchères directement ou par mandataire.

Le coup de marteau matérialisera la fin des enchères et le prononcé du mot « adjudgé » ou tout autre équivalent entraînera la formation du contrat de vente entre le vendeur et le dernier enchérisseur retenu. En cas de contestation au moment de l'adjudication, c'est-à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe, et réclament en même temps cet objet après le prononcé du mot « adjudgé », le dit objet sera immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et tout le public sera admis à enchérir à nouveau.

PAIEMENT

L'adjudicataire a l'obligation de payer comptant et de remettre ses nom et adresse.

En cas de paiement par chèque non certifié, la délivrance des objets pourra être différée jusqu'à l'encaissement de celui-ci. Les acquéreurs ne pourront prendre livraison de leurs achats qu'après un règlement bancaire.

Les chèques tirés sur une banque étrangère ne seront autorisés qu'après accord préalable de la Société de Vente. Pour cela il est conseillé aux acheteurs d'obtenir, avant la vente, une lettre accréditive de leur banque pour une valeur avoisinant leur intention d'achat, qu'ils transmettront à la Société de Ventes.

Paiement en espèces conformément au décret n°2010-662 du 16 juin 2010 pris pour l'application de l'article L.112-6 du code monétaire et financier, relatif à l'interdiction du paiement en espèces de certaines créances.

Dès l'adjudication prononcée, les objets sont sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire.

Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement de leurs lots dans les meilleurs délais afin d'éviter les frais de manutention et de gardiennage qui sont à leur charge. Le magasinage de l'Hôtel des ventes n'engage pas la responsabilité de notre société de ventes volontaires à quelque titre que ce soit. Les adjudicataires pourront obtenir tous les renseignements concernant la livraison et l'expédition de leurs acquisitions à la fin de la vente, qui sera à leur charge.

Pour tout envoi, un forfait minimum de 20 euros sera demandé.

Pour chaque lot vendu, des frais de stockage de 2 euros minimum par jour pourront être facturés à l'acheteur à compter du 60^e jour après la vente.

En cas d'exportation hors de l'UE, le remboursement de la TVA ne pourra s'effectuer que si le bien est exporté dans un délai de 3 mois suivant la vente. Le remboursement sera fait au nom de l'acheteur. (cf : 7^e Directive TVA applicable au 01.01.1995).

Les bordereaux acquéreurs sont payables à réception. A défaut de règlement sous 30 jours, la société binoche et giquello pourra exiger de plein droit et sans relance préalable, le versement d'une indemnité de 40 euros pour frais de recouvrement (Art L 441-3 et Art L 441-6 du Code du Commerce).

PRÉEMPTION

L'état français dispose d'un droit de préemption sur les œuvres d'art ou les documents privés mis en vente publique.

L'exercice de ce droit intervient immédiatement après le coup de marteau, le représentant de l'Etat manifestant alors la volonté de ce dernier de se substituer au dernier enchérisseur, et devant confirmer la préemption dans les 15 jours.

La société binoche et giquello n'assume aucune responsabilité des conditions de la préemption par l'Etat français.

A DÉFAUT DE PAIEMENT

Conformément aux dispositions de l'article L. 321-14 du Code de Commerce, à défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien sera remis en vente à la demande du vendeur sur folle enchère de l'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas sa demande dans un délai d'un mois à compter de l'adjudication, il nous donne tout mandat pour agir en son nom et pour son compte à l'effet, à notre choix, soit de poursuivre l'acheteur en annulation de la vente, soit de le poursuivre en exécution et paiement de ladite vente, en lui demandant en sus et dans les deux hypothèses tous dommages et intérêts, frais et autres sommes qui nous paraîtraient souhaitables.

